



RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2023

Site Natura 2000 FR 8201677 « Milieux
alluviaux du Rhône aval »



Rédaction
Amanda COCQUELET

Mairie Le Pouzin, 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin - 04.75.63.81.48



Ile aux oiseaux à Viviers (07) (Amanda Cocquelet, Août 2023)

SOMMAIRE

A. PRÉAMBULE.....	4
A.1. RAPPEL DU CONTEXTE	4
A.2. STRUCTURE ANIMATRICE : MAIRIE DE LE POUZIN	5
A.3. SITE NATURA 2000 FR 8201677 « MILIEUX ALLUVIAUX DU RHONE AVAL ».....	5
A.4. HABITATS NATURA 2000 RECENSES.....	6
A.5. ESPECES NATURA 2000 RECENSEES	6
A.6. LOCALISATION DU SITE NATURA 2000.....	11
A.7. LES ENJEUX IDENTIFIES	12
B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2023	13
B.1. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION	13
<i>B.1.1. Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier).....</i>	<i>13</i>
<i>B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires.....</i>	<i>13</i>
<i>B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles.....</i>	<i>15</i>
B.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES (TRAVAUX-INTERVENTIONS EVENTUELS HORS CONTRATS)	16
<i>B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions.....</i>	<i>16</i>
Diagnostic de la passe à poissons du seuil de Livron	16
<i>B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires.....</i>	<i>16</i>
<i>B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières</i>	<i>16</i>
<i>B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations.....</i>	<i>16</i>
<i>B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat</i>	<i>16</i>
B.3. ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	17
<i>B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet</i>	<i>17</i>
Lône de la Grange écrasée : projet de place Handi-pêche.....	17
Programme de réactivation des marges alluviales du Rhône	18
Aménagement des quais et du parc des lônes sur la commune de Baix (07)	20
<i>B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations.....</i>	<i>21</i>
PLU le Pouzin	21
Avis sur les projets d'entretien et de réaménagement sur les ouvrages CNR	21
<i>B.3.3. Veille locale et alerte.....</i>	<i>22</i>
Sorties de veille générales	22
B.4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (ETUDES ET MISE A JOUR DES DONNEES DU SITE)	22
<i>B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site.....</i>	<i>22</i>
Journée technique suivi environnementaux des milieux aquatiques (FDAPPMA 07).....	22
Bibliographie.....	22
Cartographie des données.....	22
<i>B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)</i>	<i>23</i>
Suivi de l'efficacité des actions de restauration des prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône	23
<i>B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)</i>	<i>25</i>
Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)	25

Comptage des oiseaux hivernants	28
B.5. COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION (BULLETINS D'INFO, ARTICLES DE PRESSE, REUNIONS PUBLIQUES, SORTIES, SITE INTERNET ...)	29
<i>B.5.1. Actions de sensibilisation</i>	29
Mise à jour du site internet dédié au site Natura 2000	32
Rédaction d'articles divers.....	32
<i>B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site</i>	33
B.6. ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES (PLANS PROGRAMMES, DOCUMENTS D'AMENAGEMENT, ENS, SAGE, ETC.)	33
<i>B.6.1. Rencontre des acteurs</i>	33
Intervention auprès des élus de Le Pouzin	33
Parc photovoltaïque au sol et biodiversité	33
<i>B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement</i> <i>Marathon de la Biodiversité, Communauté de Communes du Val de Drôme</i>	34
Assises de l'eau centre Ardèche	34
Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône.....	35
Bilan Alose MRM.....	35
Bilan Anguille MRM	36
PNA Epipactis du Castor et ripisylve	36
SAGE Drôme : Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides	36
Diffusion des données naturalistes.....	37
B.7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	38
<i>B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus</i>	38
<i>B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics</i>	38
B.8. MISES A JOUR DU DOCOB	38
B.9. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB - BILANS D'ACTIVITE	38
<i>B.9.1. Rapport d'activité annuel</i>	38
<i>B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)</i>	39
B.10. DIVERS - AUTRES FRAIS	39
<i>B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000</i>	39
Réunion du réseau des animateurs Drôme-Ardèche	39
<i>B.10.2. Formations</i>	40
Elaboration d'un plan de gestion d'un espace naturel	40
Journée de formation sur la mise en application de l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves avec la FRAPNA Ardèche.....	40
<i>B.10.3. Divers</i>	40
Accompagnement suivi d'espèces sur autre site Natura 2000	40
Encadrement de stagiaires	41
Fonctionnalités usuelles liées au poste et à la structure porteuse	41
C. SYNTHESE BILAN DES ACTIONS 2023	42
C.1. TEMPS DE TRAVAIL SUR L'ANIMATION NATURA 2000	42
C.2. REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL PAR ACTION SUR L'ANIMATION DES DEUX SITES NATURA 2000 EN 2023	46
D. ANNEXES	48
Annexe 1 : Articles parus en 2023	48
Annexe 2 : Infolettres de 2023.....	51

A. PRÉAMBULE

A.1. Rappel du contexte

Le site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » a fait partie du site-pilote « Moyenne Vallée du Rhône et basses vallées de la Drôme et du Roubion ». Il était composé de quatre sites pouvant faire partie du réseau Natura 2000, présentant un caractère alluvial commun : I33 – Ile de la Platière et sites périphériques, D4- Milieux alluviaux du Rhône aval, D5- Basse vallée de la Drôme et D6 – Basse vallée du Roubion. Ce programme LIFE lancé en 1996 a permis de réaliser le premier Document d'Objectifs (DOCOB) du site validé en décembre 1998.

L'association des Amis de l'île de la Platière, s'est vu confié le rôle d'opérateur local.

Dès septembre 1997, le préfet coordonnateur de l'Ardèche propose le site Natura2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » au ministère comme pSIC (proposition de Site d'Importance Communautaire). En octobre 1997, le site D4 est également proposé comme pSIC auprès de la commission Européenne.

C'est finalement le 19 juillet 2006 que le site Natura2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » est intégré en SIC (1ère publication par l'Union européenne), au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore ».

En 2007, la mise à jour du DOCOB du site est validée.

L'arrêté ministériel du 17 octobre 2008 désigne en droit français, le site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » comme ZSC (Zone Spéciale de Conservation) au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

Le décret du 25 avril 2012 désigne le préfet de l'Ardèche, pour une durée de cinq ans, préfet coordonnateur du site Natura 2000 milieux alluviaux du Rhône aval (zone spéciale de conservation FR 8201677), dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Jusqu'en juillet 2017, l'association des Amis de l'île de la Platière (AAIP) a été en charge de la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB). En juillet 2017, l'AAIP fusionne avec le Conservatoire d'espaces naturels Isère qui reprend l'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Depuis janvier 2019, la commune de Le Pouzin (07) a repris l'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » en septembre 2018 avec l'arrivée début janvier 2019 d'une deuxième animatrice sur la structure animatrice.

Le 16 septembre 2020 le Préfet de l'Ardèche est renouvelé coordonnateur du site pour une durée de 10 ans.

Le 11 mars 2021, Monsieur Christophe Vignal, Maire de la commune de Le Pouzin, a été élu par les membres votant du COPIL Président de comité de pilotage du site « Milieux alluviaux du Rhône aval ». La commune de Le Pouzin a été réélue structure animatrice du site.

A.2. Structure animatrice : Mairie de Le Pouzin

La Mairie de Le Pouzin porte l'animation de sites Natura 2000 depuis 2009. Actuellement elle est la structure animatrice de trois sites Natura 2000 ZPS12-FR8212010 « Printegarde », B25-FR 8201669 « Rompon-Ouvèze-Payre » et D4 FR8211677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

L'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » a été reprise par la Mairie de Le Pouzin en septembre 2018. En 2020, Monsieur Alain Martin maire de Le Pouzin depuis 1989 et Président du comité de pilotage (COFIL) du site de Milieux alluviaux du Rhône aval a achevé son mandat pour laisser la place à Monsieur Christophe Vignal. En 2021, ce dernier a été élu Président du comité de pilotage du site « Milieux alluviaux du Rhône aval »

La chargée de missions de « Milieux alluviaux du Rhône aval » anime aussi la Zone Spéciale de Conservation « Printegarde » FR 821 2010.

Amanda COCQUELET

Chargée de mission Natura 2000
Mairie de Le Pouzin
3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin
a.cocquelet@lepouzin.fr
04.75.63.81.48 / 06.33.82.81.32

A.3. Site Natura 2000 FR 8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

SUPERFICIE : 2111 ha

DEPARTEMENTS : Ardèche (44 %), Drôme (56%)

COMMUNES 07 : Arras-sur-Rhône, Baix, Beauchastel, Bourg-Saint-Andéol, Cruas, Le Pouzin, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Montan, Vion, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

COMMUNES 26 : Châteauneuf-du-Rhône, Donzère, Érôme, Étoile-sur-Rhône, Gervans, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Pierrelatte, Saulce-sur-Rhône, Serves-sur-Rhône, Les Tourrettes.

REGIONS BIOGEOGRAPHIQUES : Méditerranéenne : 100 %

Toutes les informations sur le site internet : <https://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

A.4. Habitats Natura 2000 recensés

Tableau 1 : Habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » (*habitats prioritaires)

Habitats naturels d'intérêt communautaire	Code Natura 2000
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et-ou des Isoeto-Nanojuncetea	3130
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150
Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	3250
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	3260
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.	3270
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210*
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	91E0*
Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)	91F0
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0

La cartographie des habitats a été réalisée entre 2010 et 2016. Le Conservatoire Botanique Nationale l'a validée en 2018.

Source : FSD (mise à jour des données 01-08-2017)

A.5. Espèces Natura 2000 recensées

Tableau 2 : Tableau des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Amphibien	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	1191		x		LC		
	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	2360				LC	x	x
	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	2361				LC	x	
	<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	1202		x		LC		
	<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	1205		x		LC		
	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	1209		x		LC		
	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	5916				LC	x	
	<i>Pelophylax kl. Esculentus</i>	Grenouille commune				x	NT		
	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse				x	LC		

Autres mammifères	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	1337	x	LC
	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	1355	x	LC
Chiroptère	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	1327	x	NT
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	1322	x	LC
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	1331	x	NT
	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	1312	x	VU
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	1309	x	NT
	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	5009	x	LC
	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	1317	x	NT
	<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	5365	x	LC
	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	1326	x	LC
	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	1329	x	LC
	<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	1333	x	NT
	<i>Myotis alcaethoe</i>	Murin d'Alcaethoe	5003	x	LC
	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	2016	x	LC

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Chiroptère	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	1314		x		LC		
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	1303	x			LC		
	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	1310	x			VU		
	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	1316	x			NT		
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	1321	x			LC		
	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	1324	x			LC		
	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	5564	x			LC		
	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	5749	x			NT		
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	5817	x			LC		
	Flore	<i>Anacamptis coriophora</i>	Orchis punaise					NT	
<i>Astragalus cicer</i>		Astragale pois-chiche					LC		x
<i>Butomus umbellatus</i>		Butome en ombelle					LC		x

<i>Ceratophyllum submersum</i>	Cératophylle submergé	LC	x
<i>Epipactis fibri</i>	Epipactis du castor	EN	x
<i>Euphorbia palustris</i>	Euphorbe des marais	LC	x
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Hydrocharis morène	LC	x
<i>Inula britannica</i>	Inule britannique	NT	x
<i>Ludwigia palustris</i>	Ludwigie des marais	LC	x
<i>Najas marina</i>	Grande Naiade	LC	x
<i>Nymphoides peltata</i>	Faux Nénuphar	NT	x
<i>Ophrys arachnitiformis</i>	Ophrys Araignée	LC	x
<i>Poa palustris</i>	Pâturin des marais	LC	x
<i>Ranunculus circinatus</i>	Renoncule en crosse	LC	x
<i>Ranunculus parviflorus</i>	Renoncule à petites fleurs	LC	x

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Flore	<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate					LC		x
	<i>Schoenoplectus triqueter</i>	Scirpe triquètre					LC		x
	<i>Sparganium emersum</i>	Rubanier émergé					LC		x
	<i>Utricularia australis</i>	Utriculaire élevée					LC		x
	<i>Valerianella coronata</i>	Valerianella coronata					LC		x
	<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie des marais					LC		x
Invertébré	<i>Zerynthia polyxena</i>	La Diane	1053		x		LC		
	<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain					LC		x
	<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion joli					VU		x
	<i>Platycnemis acutipennis</i>	Agrion orangé					LC		x
	<i>Platycnemis latipes</i>	Agrion blanchâtre					LC		x

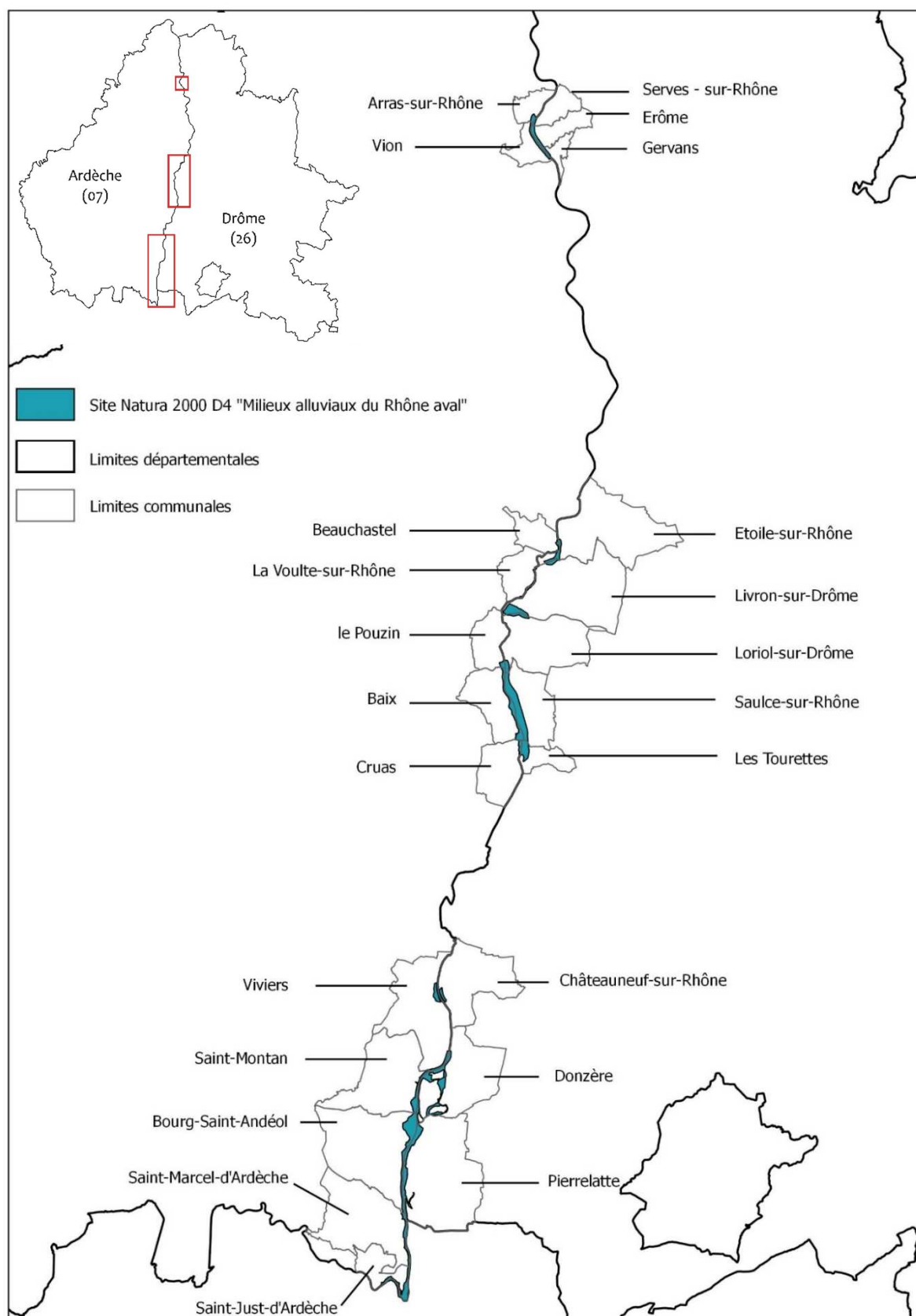
	<i>Sympetrum pedemontanum</i>	Sympétrum du Piémont			NT		x
	<i>Sympetrum depressiusculum</i>	Sympétrum déprimé			EN		x
	<i>Sympetrum vulgatum</i>	Sympétrum vulgaire			NT		x
	<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée			LC		x
	<i>Boyeria irene</i>	Aeschne paisible			LC		x
	<i>Aeshna isocèles</i>	Aeschne isocèle			LC		x
	<i>Gomphus simillimus</i>	Gomphe semblable			LC		x
	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin		x	LC		
	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	1041	x	LC		
	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	1044	x	LC		
	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane Cerf-volant	1046	x	NT (Rhone-Alpes)		x
	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	1083	x	VU (Rhone Alpes)		x
Poisson	<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille d'Europe	1088		CR	x	x
	<i>Alburnoides bipunctatus</i>	Ablette spiralin	3019		?	x	
	<i>Barbus barbus</i>	Barbeau fluviatile	2500	x	LC		
	<i>Chondrostoma nasus</i>	Nase commun	5085		LC		
	<i>Silurus glanis</i>	Silure glane	2537		NA		

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Poisson	<i>Esox lucius</i>	Brochet	5642				VU	x	
	<i>Salaria fluviatilis</i>	Blennie fluviatile	5825				?		
	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	1095	x			EN		
	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	1096	x			LC		x
	<i>Alosa fallax</i>	Alose feinte	1103	x			NT		x
	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	1138	x			NT		x
	<i>Zingel asper</i>	Apron du Rhône	1158	x			CR		x
	<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun	1163	x			LC		
	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	5339	x			LC		
	<i>Telestes souffia</i>	Blageon	6147	x			LC		
	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	1126	x			LC		

Reptile	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	5179	x	LC	
	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	1256		LC	x
	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	5670	x	LC	
	<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	2467		NT	x
	<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre helvétique	2469	x	LC	

Source : FSD (mise à jour des données 01-01-2023)

A.6. Localisation du site Natura 2000



A.7. Les enjeux identifiés

Malgré les aménagements successifs du fleuve, la vallée du Rhône possède encore des enjeux de biodiversité importants :

- Les milieux humides présentent de façon générale un grand intérêt écologique, par la diversité des espèces qui peuvent y vivre ou par leur forte production biologique. Le fleuve constitue l'axe de vie de la vallée, permettant de nombreux échanges et transfert de population. Les bras secondaires appelés « îlons », vestiges de la phase de tressage, constituent un élément fondamental de la vallée : refuges, lieu de reproduction et sources d'alimentation pour de nombreuses espèces. Le site Natura 2000 compte de vastes surfaces d'autres milieux humides, qui peuvent souvent abriter des espèces animales citées en annexe II de la directive (castor, poissons, odonates...) : le fleuve lui-même, les berges du fleuve couvertes de graviers ou de hautes herbes, les vasières et roselières.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » présente notamment les derniers massifs de forêt alluviale non protégée de la vallée du Rhône. La forêt alluviale se définit par sa relation avec le fleuve : sol constitué de limons, sables ou graviers, influence des inondations, alimentation en eau par la nappe phréatique... Les arbres les plus abondants ou les plus typiques sont les peupliers, saules et frênes. Véritables réservoirs de biodiversité, ces formations boisées à l'interface entre terre et eau assurent une multitude de fonctions écologiques, utiles à l'équilibre des milieux et à l'homme. Il s'agit aussi d'un habitat naturel rare en Europe qui subit une réduction importante de ses surfaces.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » compte les dernières prairies alluviales de la vallée du Rhône, témoins d'une activité intense des cours d'eau avant les aménagements (zones pionnières après érosion), mais également des pratiques agro-pastorales en vigueur jusque dans les années 1960. A l'heure actuelle, la réduction de la dynamique des cours d'eau, conjuguée à l'arrêt de l'entretien traditionnel (pâturage, fauche), conduit à la disparition des prairies par évolution spontanée vers des stades boisés ou par conversion en terres labourées.

Tous les enjeux du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » sont visibles sur le FSD mise à jour en 2023 (<https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR8201677.pdf>).

B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2023

B.1. Mise en œuvre de la contractualisation

B.1.1. Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)

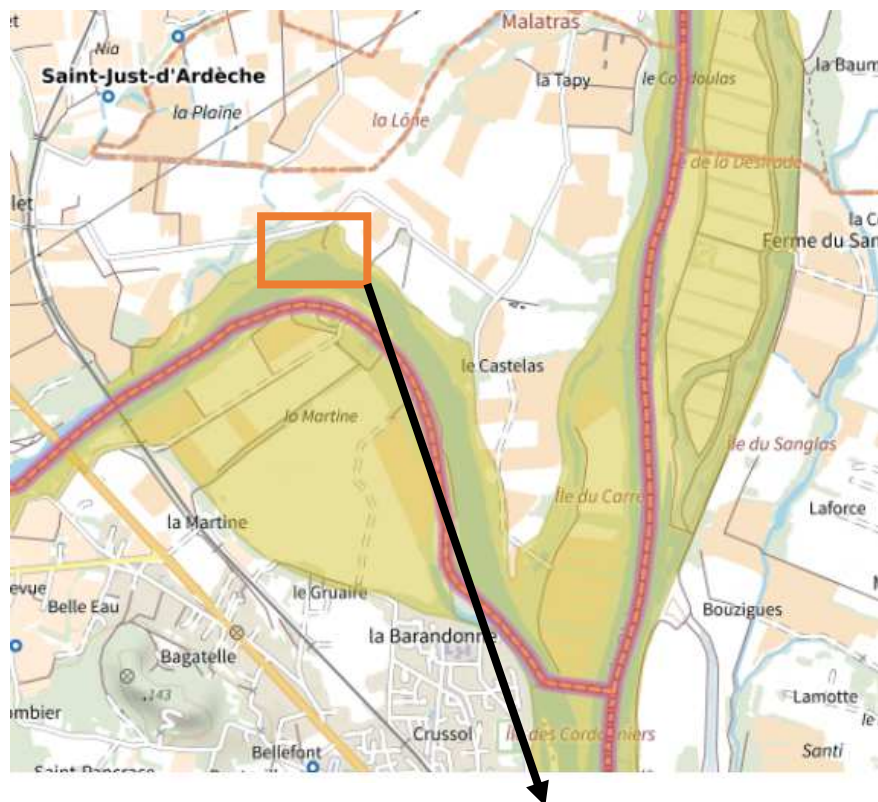
B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

[Contrats et charte Natura 2000 : échanges avec des propriétaires fonciers potentiels](#)

Saint-Just d'Ardèche : Ile du Petit Malatras

Suite à la soirée sur les ripisylves organisée le 18 novembre 2022 sur la commune de Saint-Just-d'Ardèche, des propriétaires de parcelles de ripisylve sur les bords de l'Ardèche ont pris contact avec l'animatrice pour avoir des renseignements sur la mise en place de chartes et de contrats Natura 2000. L'animatrice a rencontré Madame et Monsieur Mercier le 17 janvier 2023 pour leur présenter les deux outils et visiter les parcelles visées (voir la photo ci-dessous). L'animatrice a fait part du contexte actuel de transfert de la compétence Natura 2000 aux Régions qui laisse incertain la continuité de ces outils de gestion Natura 2000.

Les deux parcelles ont été visitées : la B446, au lieu-dit La plaine et la C0041 lieu-dit « Ile du Petit Malatras » (en partie sur le site Natura 2000). Sur ces parcelles la ripisylve est clairsemée et dégradées par la présence espèces exotiques envahissantes (notamment le Robinier). Le sous-bois est banalisé et envahi par les ronciers. Un contrat de restauration avec de la gestion des espèces exotiques envahissantes et la plantation d'espèces d'arbres et d'arbustes inféodés au ripisylve pourrait être envisagé. L'avis d'un spécialiste pour la restauration de ces parcelles pourra être sollicité pour définir les actions de gestion. Les propriétaires fonciers sont aussi intéressés pour signer de le Charte Natura 2000. L'animatrice reste en contact dès que les outils seront « débloqués » par la Région.



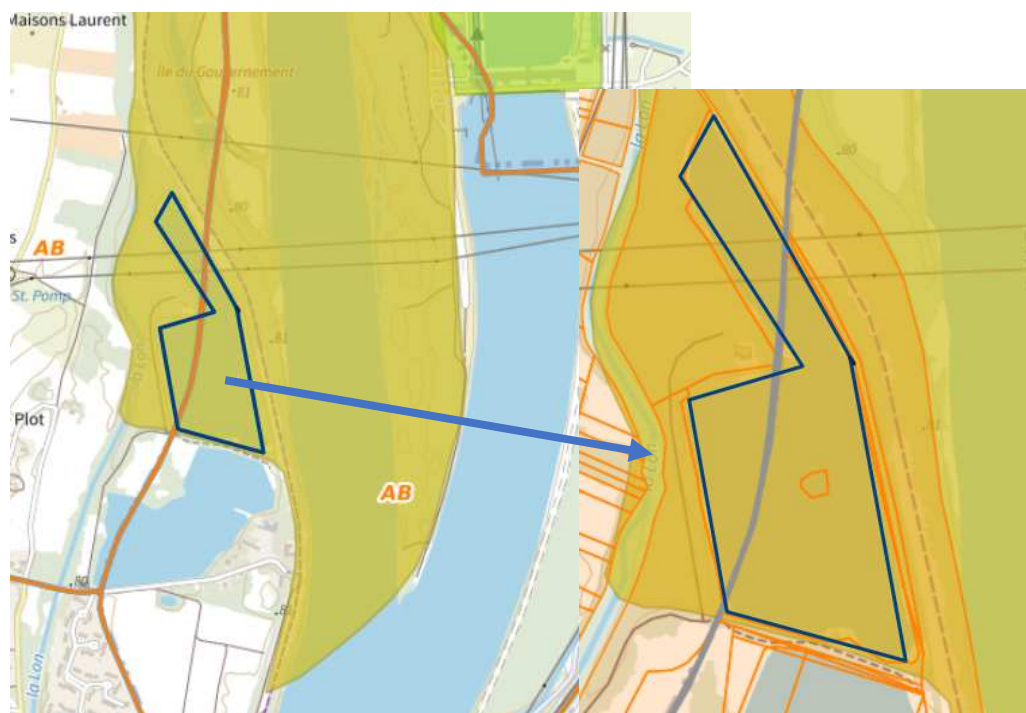
Localisation des parcelles concernées sur le périmètre du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » (en surbrillance jaune) en rive gauche de l'Ardèche à Saint-Just-d'Ardèche

Cruas : lac de la Quarantaine

En milieu d'année, Monsieur Bauer, propriétaire du lac au nord de l'île de la Quarantaine à Cruas a contacté l'animatrice pour avoir des renseignements quant à un possible accompagnement technique voire financier pour restaurer cette ancienne gravière. La famille Bauer a été témoin de l'appauvrissement et de la banalisation du milieu en conséquence de choix de gestion inappropriés certaines années (introduction de carpe amour) et d'invasion non maîtrisée d'espèces exotiques envahissantes (ragondin, tortue de Floride, Blackbass, Perche soleil...). Depuis plusieurs années, Monsieur Bauer recherche de l'aide pour réaliser des travaux de restauration sur ce lac pour retrouver

la biodiversité d'avant. L'animatrice a étudié la possibilité de mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 (notamment les contrats A32309P « *Entretien de mares ou d'étangs* » et F22702 « *Création ou rétablissement de mares ou d'étangs forestiers* »). Cependant cette ancienne gravière n'est pas identifiée dans le DOCOB en tant qu'habitat d'intérêt communautaire répondant à ces contrats. De plus, sa surface d'environ 68 530m² dépasse la limite haute de 1000m² contractualisable. Le contrat A32320P « *Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce exotique envahissante* » n'est pas éligible non plus du fait de la présence étendue sur le site de l'espèce à éliminer (carpe amour). Un contrat de gestion de la forêt riveraine à ce lac classée en habitat 92A0 - Forêt galerie à *Salix alba* et *Populus alba* dans le DOCOB pourrait être étudié. Toutefois le transfert de la compétence Natura 2000 de l'Etat aux Régions a pour le moment gelé la mise en œuvre de ces outils de gestion en AURA.

L'animatrice a également échangé avec le CEN antenne Drôme-Ardèche (qui a visité le lac de la Quarantaine) et avec la fédération de pêche de la Drôme pour recueillir des conseils et des retours d'expérience avisés concernant la gestion de la carpe amour et d'un milieu aquatique fermé de cette taille. Une solution avancée serait de vidanger l'étang afin d'éradiquer les espèces piscicoles. Le propriétaire doit se renseigner sur les demandes d'autorisation. L'animatrice reste en veille quant aux potentiels subventions ou appels à projet qui pourraient financer une restauration de ce milieu annexe du Rhône.



Localisation cadastrale du lac de l'île de la Quarantaine (démarqué en bleu) sur le site Natura 2000 « *Milieux alluviaux du Rhône aval* » (en surbrillance jaune) en rive droite du vieux Rhône de Baix.

B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles

Non mis en œuvre cette année.

B.2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux-interventions éventuels hors contrats)

Pas d'actions non contractuelles mises en œuvre cette année.

B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

Diagnostic de la passe à poissons du seuil de Livron

L'animatrice a participé à la réunion de restitution de l'étude du diagnostic de la passe à poissons au seuil de Livron commandée par la CNR. Cette étude s'inscrit dans le constat d'un dysfonctionnement ponctuel de la passe à poissons. L'objectif était d'identifier et de hiérarchiser les problématiques sur l'ouvrage afin d'établir des propositions d'amélioration de l'efficacité de la PAP en termes de fonctionnalité et de gestion.



Mise à part la fonctionnalité hydraulique et la gestion de

Lit artificiel de la passe à poissons du seuil de Livron (Amanda COCQUELET 16/03/2023)

l'aménagement, plusieurs actions visent à favoriser l'attractivité piscicole : remplacement des plots de la rampe d'accès, la prise en compte du décrochage de la sortie de la rampe d'accès avec le lit de la Drôme et un suivi piscicole par vidéo-comptage. Sur cette dernière action, le CNR a déclaré qu'elle n'assurera pas la maîtrise d'ouvrage. Elle pourra toutefois apporter un soutien financier au travers du plan 5 Rhône. Reste à définir au niveau du territoire quelle structure ou quel collectif de structures porterait ce projet. A noter que les coûts estimés pour l'aménagement d'un vidéo comptage s'élèvent à 130 000€ (hors étude préalable) avec un coût estimé de 35 000€ pour assurer le suivi annuel.

B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires

B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières

B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations

B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat

B.3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique

B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet

Lône de la Grange écrasée : projet de place Handi-pêche

La fédération de pêche de l'Ardèche a pris contact avec l'animatrice concernant un projet d'aménagement de deux emplacements « handi-pêche » au bord de la lône de la Grange écrasée à Bourg-Saint-Andéol. Ce projet fait suite à une demande de l'association de pêche locale pour rendre l'activité accessible au plus grand nombre sur ce site restauré. Cet aménagement se situera sur la rive droite de la lône de part et d'autre du pont cadre (voir les photos ci-dessous). Le projet ne présente aucune emprise dans la lône (habitat 3150- Lacs eutrophes naturels avec végétation à Magnopotamion ou de l'Hydrocharition), ni dans les habitats d'intérêt communautaire environnants (92A0-Forêt galerie à *Salix alba* et *populus alba* notamment). L'animatrice s'est assurée que la nature du sol ne serait pas détériorée et que les mesures d'usage du respect du milieu seront appliquées lors des travaux. L'aménagement est prévu à la fin de l'année 2023.

Par ailleurs, la fédération de pêche de l'Ardèche prévoit d'implanter plusieurs panneaux d'information concernant la réglementation locale sur la pratique de la pêche à Beauchastel, à la Voulte-sur-Rhône et sur le futur emplacement handi-pêche de la lône de la Grange écrasée à Bourg-Saint-Andéol. L'animatrice a rédigé un petit encart dédié à Natura 2000 en s'appliquant à proposer trois panneaux distincts, chacun faisant état des enjeux naturels locaux.



Photos des emplacements des deux placettes de part et d'autre du pont cadre au-dessus de la lône de la Grange écrasée à Bourg-Saint-Andéol.

Programme de réactivation des marges alluviales du Rhône

Lône de Géronton (Vieux Rhône de Baix)

Sur le site de Baix, les travaux de restauration de la lône de Géronton ont commencé à l'automne 2020. Ils consistaient à la réouverture de la lône par démantèlement des épis Girardon (renforts transversaux des digues) et à son recreusement. Depuis le début des travaux, l'animatrice a réalisé plusieurs sorties de veille et fait des points téléphoniques réguliers avec la CNR afin de suivre l'avancement des travaux. La 2ème et dernière phase des travaux de septembre 2021 à février 2022 a permis de finaliser les travaux avec le terrassement de la lône (dont environ 6000m³ de limon amené par les précédentes crues), le traitement des matériaux contaminés par la Renouée (environ 26000m³), la restitution des matériaux alluvionnaires fins au Rhône, la restitution des graviers au Rhône (aval barrage du Pouzin), le démantèlement des digues Girardon longitudinales, le traitement de la Renouée sur les bas des quais de Baix et la remise en état du chantier. En 2023 l'animatrice a réalisé une sortie de veille le 21 mars concernant les travaux de re-végétalisation. Elle s'est principalement attachée à vérifier que toutes les ouvertures dans la ripisylves avaient fait l'objet d'une replantation. L'animatrice a signalé à la CNR que les fruitiers plantés au pied des quais de Baix au niveau du vieux bourg ont été consommés par le Castor faute de mise en défend. Une autre sortie le 13 juillet a montré une belle reprise de la végétation dans l'emprise de la lône. A noter l'envahissement des points en eau dans la lône par la Jussie. Une sortie le 9 septembre a permis d'appréhender la lône en eau après un important épisode de pluie.



13/07/2023 : Lône de Géronton à hauteur du pont cadre du stade de foot communal.



19/09/2023 : Lône de Géronton en eau après un fort épisode de pluie

Site de Saulce et site de Gouvernement (Vieux Rhône de Baix)



Localisation des travaux de restauration de la lône de Baix et des emprises des projets de restauration des sites de Saulce et Gouvernement (Source : carte de présentation du projet de CNR - janvier 2020)

Les deux sites de Saulce et Gouvernement forment un grand ensemble de restauration avec la lône de Géronton récemment finalisée. Le projet vise à restaurer les habitats aquatiques et humides annexes du Rhône par le recréement d'anciennes lônes et mares qui se sont atterries sous l'effet des ouvrages Girardon. Les processus naturels d'érosion et de dépôts sur les marges du fleuve seront ainsi reconstitués.

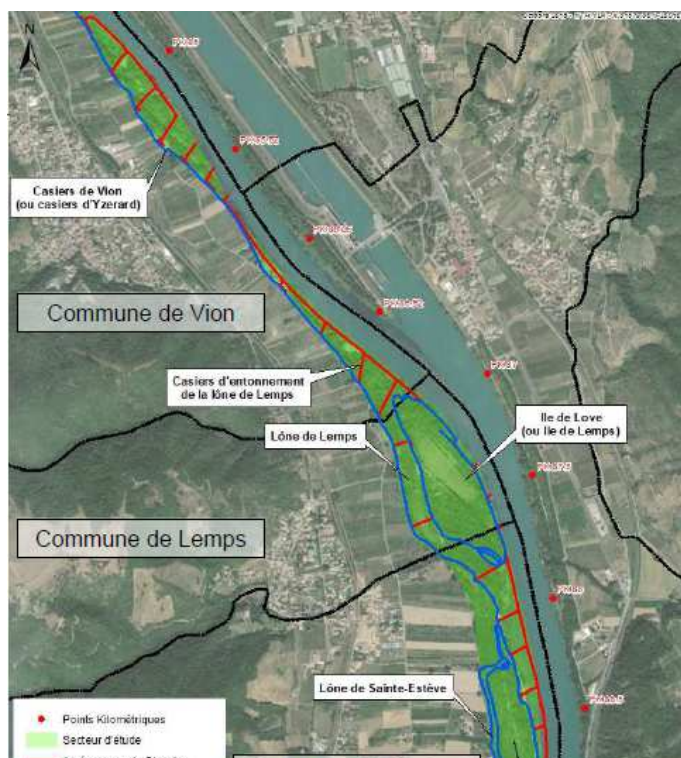
Sur le site de Saulce, l'intervention consiste au creusement de trois lônes et de deux mares dans la marge alluviale sur une emprise s'étalant sur 1700 mètres. La lône de Gouvernement sera complètement réouverte sur un linéaire de 1400 mètres de long en connexion avec le Rhône par l'amont et l'aval de façon continue dès le débit réservé.

Les travaux s'étalent de septembre 2023 à février 2026 en commençant par la lône de Gouvernement.

L'animatrice suit l'avancement de ces projets en restant en contact régulier avec le CNR.

Site du Chambon (communes de Vion, Lempis, Saint-Jean-de-Muzol)

Le projet du site du Chambon regroupe deux secteurs de restauration : le site de Vion et le site du Chambon. Le secteur de Vion fait l'objet d'une reconnexion au Vieux Rhône par démantèlement des digues longitudinales et transversales. Sur le secteur du Chambon deux îlons vont être restaurés. Sur la îlon de Lempis un démantèlement des ouvrages et un recréusement de l'ancienne îlon permettra de reconnecter au débit réservé la îlon en amont et en aval. Des petits îlots seront conservés en son centre. Sur la îlon de Saint-Estève, l'objectif est de créer une zone humide sous forme de roselière à scirpes avec des hauts-fonds, des bas-fonds et des fronts de talus pour diversifier au maximum les milieux. La roselière sera connectée à la nappe d'accompagnement du Rhône.



Localisation des secteurs de restauration sur le site du Chambon (source : Présentation CNR 08 juillet 2021)

En 2023 l'animatrice a suivi l'avancement de ce projet en apportant ses recommandations sur le dossier d'exécution à la demande du service instructeur. L'animatrice a rappelé que la destruction des forêts alluviales doit, en Ardèche, faire l'objet de mesures compensatoires à hauteur de 4 fois la surface détruite pour un boisement d'âge équivalent, et ce à priori, sans que l'état écologique initial du boisement détruit ne soit pris en compte. Elle a aussi demandé à ce que la CNR ferme systématiquement les pistes ouvertes par les travaux, de manière à ne pas inciter les divers usagers à occuper les habitats naturels entre les différents phasages ainsi qu'à posteriori des travaux. Elle a conseillé également une mise en défend des jeunes plants pour pérenniser la re-végétalisation post-travaux face au risque de consommation par le castor présent sur le secteur. Enfin, le dévoiement de la Via Rhôna pendant et après les travaux ne devra pas engendrer d'ouverture dans les habitats d'intérêt communautaire.

Aménagement des quais et du parc des îlons sur la commune de Baix (07)

La commune de Baix et la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron portent le projet d'aménagement des quais du Rhône sur la commune de Baix avec pour objectif d'intégrer la Via Rhôna à la dynamique de la commune et de valoriser les abords du Rhône. En 2023 l'animatrice a participé à plusieurs réunions de cadrage pour établir les dernières modalités d'aménagement avec les maîtres d'ouvrage et à réunion de chantier. Elle a également travaillé à la rédaction de 4 panneaux d'information et de 3 jeux didactiques qui seront installés sur le cheminement du sentier découverte (voir le plan d'aménagement ci-dessous). Les thématiques visées concernent plusieurs enjeux du site : la faune aquatique du Rhône, la forêt alluviale et la mare. Le 7 décembre, l'animatrice a participé à une réunion de chantier avec l'agence 2BR et le prestataire Jardin de Provence qui s'occupe de

B.3.3. Veille locale et alerte

Sorties de veille générales

L'animatrice réalise régulièrement des sorties de veille sur les différents secteurs du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » afin de surveiller l'évolution des habitats au fil des années, de constater la présence d'espèces et de considérer les différentes activités humaines en interaction avec les écosystèmes. Ces sorties sont aussi l'occasion de suivre les interventions connues sur le site comme par exemple les dragages CNR ou les projets de restauration des marges alluviales (Cf. *paragraphe B3.1 « Programme de restauration des marges alluviales »*).

B.4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)

B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site

Journée technique suivi environnementaux des milieux aquatiques (FDAPPMA 07)

Une journée technique a été organisée par la Fédération de pêche de l'Ardèche le 4 janvier pour présenter aux acteurs du territoire des outils et des techniques pour valoriser l'acquisition, le traitement et l'utilisation des données de suivis en milieux aquatiques. Cinq structures (EPTB de l'Ardèche, Fédération de pêche 07 & Nanogis, Scimabio interface, la Direction Régionale de l'OFB service connaissance, et l'Union des Fédérations du Bassin RMC) sont intervenues pour en parler. L'animatrice a au cours de cette journée découvert plusieurs types de suivis des eaux superficielles/souterraines, des phénomènes d'eutrophisation, des atterrissements. Elle a aussi découvert l'outil WebPDPG, une base de données en ligne tenue par la fédération de pêche 07 servant à la saisie, la centralisation de et l'analyse des données récoltées à l'échelle de cours d'eau sur le département. Les informations apportées sur le fonctionnement des cours d'eau et les comportements des populations piscicoles ont aussi été très enrichissants.

Bibliographie

Afin d'approfondir ses connaissances ou de préparer des animations de sensibilisation, l'animatrice dédie quelques journées par an à la lecture de documents scientifiques et technique et au visionnage de documentaires sur divers sujets comme les oiseaux migrateurs de France, la gestion des zones humides, les chiroptères...

Cartographie des données

Cette année, l'animatrice a travaillé à centraliser et cartographier les données faune/flore du site « milieux alluviaux du Rhône aval ». Les données de terrain du Conservatoire d'Espace Naturel de l'île de la Platière (ex-animateur du site) et les data recueillies dans les diverses études d'impact ont pu être répertoriées. Ce travail permet de faire l'état des connaissances sur les différents secteurs du site et de concevoir une base de données à envoyer lors des demandes d'évaluations d'incidence natura 2000. En 2024, une extraction de la base de données de la LPO devrait être demandée pour le site.

B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

Suivi de l'efficacité des actions de restauration des prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône

Dans le cadre du projet de la centrale photovoltaïque sur la zone d'activité « Parc industriel Rhône Vallée » sur la commune de Le Pouzin, l'entreprise CN'AIR s'est engagée à mettre en œuvre une mesure d'accompagnement consistant à la restauration et à l'entretien de deux anciennes prairies alluviales d'une surface totale de 0.84ha en zone Natura 2000 à Châteauneuf-du-Rhône. L'entretien de ces deux prairies est inscrit dans le DOCOB du site à travers l'action HAB 4.2 selon la mesure « Entretien mécanique ou par pâturage sur le secteur de Grande Isle ». Les travaux de restauration ont commencé en février 2020.

En mars 2023, l'animatrice a effectué une sortie de veille suite à l'intervention d'écorçage et de fauche. Elle s'est également rendue sur site en mai puis au mois d'août pour faire état de l'évolution de la végétation et de la présence potentielle d'orchidées/plantes envahissantes/repousses et rejets... (voir photos ci-dessous).

Sur la prairie sud, les pluies du printemps et du mois de juillet a été favorable à la reprise des drageons de Robinier. Sur la partie centrale, deux belles emprises de prairies sont presque indemnes de rejets. En revanche les pourtours de la prairie et en particulier l'entrée ouest et la partie sud sont très envahies par les ronces au sol et les rejets de Robinier. Du Solidago se développe sur l'entrée ouest des prairies.

Sur la prairie nord la strate herbacée s'est bien développée avec quelques repousses de chêne, d'aubépine, d'Eglantier et de Peuplier noir et blanc.

Sur les deux prairies de nombreux orthoptères, zygoptères et anisoptères ont été observés au mois d'août.

La question d'une gestion par pâturage s'est présentée à plusieurs reprises. L'animatrice a mené des recherches bibliographiques et échangé avec des gestionnaires pour recueillir des avis et retour d'expérience sur les bénéfices d'un entretien pastoral. Cette pratique semble tout à fait favorable à la diversification végétale et entomologique. Toutefois, la faible surface des deux prairies est un frein notable quant aux moyens humains à développer pour parquer moins de 8 brebis pour seulement quelques jours/semaines. Un point avec la CN'AIR en début d'année 2024 permettra de rediscuter de l'aspect financier de ce projet.

Par ailleurs, l'animatrice a rédigé une proposition de panneau d'information sur les enjeux des prairies afin de communiquer auprès des usagers divers sur les enjeux du site et du lien entre Natura 2000 et la CN'AIR sur cette mesure d'accompagnement.

Revue photographique de l'évolution des prairies au cours de l'année 2023 :

Prairie nord

Prairie sud

Mars 2023
(après
intervention
de fauche)



16 mai 2023

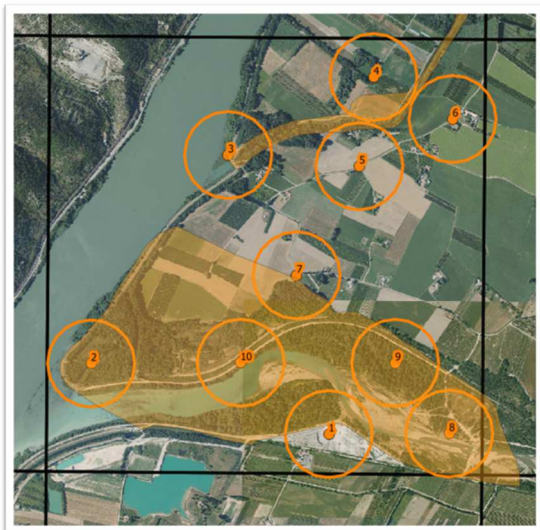


2 août 2023



B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)



Cartographie des 10 points de comptage le comptage STOC-EPS sur et autour du site natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » en orange (carte réalisée par A. Cocquelet)

Dans l'objectif de mieux connaître les populations d'oiseaux sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval » et sur le site de « Printegarde », l'animatrice a initié en 2019 un inventaire suivant le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cet inventaire national a été conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples). Un plan d'échantillonnage a été établi par l'animatrice sur une maille de 2km² située au niveau de la confluence Drôme (carré n°260597). Trois sorties ont été réalisées cette année : une sortie en mars (16/03/2023), en avril (18/04/2023) pour détecter les espèces dites précoces et en mai (22/05/2023) pour les espèces dites tardives. Une matinée a ensuite été consacrée à la saisie des

données des trois sorties. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Ce sont 61 espèces qui ont été observées au total. Les conditions météorologiques entre l'hiver et le printemps semblent avoir décalées la migration de 1.5 semaine à 2 semaines. Certaines espèces tardives comme les hirondelles rustiques ont été très peu observées sur des points connus comparativement aux années précédentes.

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10
Aigrette garzette								4		1
Bergeronnette des ruisseaux		2								26
Bergeronnette grise				3		3		3		
Bouscarle de Cetti	4	4	4	1		1		1	1	4
Bruant zizi				1						
Buse variable	1			1					1	
Canard colvert		1	1					6		5
Chardonneret élégant					2	2	4			
Chevalier culblanc										1
Chevalier guignette								1		
Choucas des tours		4								40
Cisticole des joncs				2			1			
Corneille noire		1	3	2	3	4	11	2		1
Coucou gris							1			
Cygne tuberculé			2							1
Étourneau sansonnet	1			2			1		2	
Fauvette à tête noire	3	3		1	6	1	1	1	3	
Geai des chênes		2					1		3	
Goéland leucopnée			1				3	2		1
Grand Cormoran		3					1			2
Grande Aigrette		1								
Grimpereau des jardins	1		3		2				4	1
Aigrette garzette								4		1
Bergeronnette des ruisseaux		2								
Bergeronnette grise				3		3		3		
Bouscarle de Cetti	4	4	4	1		1		1	1	4
Bruant zizi				1						
Buse variable	1			1					1	
Canard colvert		1	1					6		5
Chardonneret élégant					2	2	4			
Chevalier culblanc										1
Chevalier guignette								1		
Choucas des tours		4								40
Cisticole des joncs				2			1			
Corneille noire		1	3	2	3	4	11	2		1
Coucou gris							1			
Cygne tuberculé			2							1

Étourneau sansonnet	1			2			1		2	
Fauvette à tête noire	3	3		1	6	1	1	1	3	
Geai des chênes		2					1		3	
Goéland leucophée			1				3	2		1
Grand Cormoran		3					1			2
Grande Aigrette		1								
Grimpereau des jardins	1		3		2				4	1
Grive musicienne		1	1		1					1
Héron cendré			1	2		1		1		
Héron garde- boeufs		13								
Hirondelle rustique						5	9	2		
Hypolaïs polyglotte				1				1	1	1
Loriot d'Europe					1					
Martinet noir								5		
Martin-pêcheur d'Europe		2						1		1
Merle noir	2	1	2	1			2	1	1	1
Mésange à longue queue		1	1					3	1	1
Mésange bleue	2	2					1	1	1	
Mésange charbonnière	3	2	2	1	4	3	2	2		2
Milan noir					1			2		
Moineau domestique			11		6	20				
Ouette d'Égypte			4							
Petit Gravelot								1		2
Pic épeiche	2	2	1	1			1			
Pic vert	4	2	1	2	1		1		1	3
Pie bavarde	2			1	5	1	2			
Pigeon ramier	1	4	2	1	4	1	2		1	2
Pinson des arbres	2	3	9	6	3	3	4			
Pouillot de Bonelli									1	
Pouillot fitis					1					
Pouillot véloce	5	2					2	1	2	3
Rosignol philomèle	2	2	1	2	2	1	1	1	2	
Rougegorge familier	2	5	1	3	1		4	2	2	2
Rougequeue à front blanc						1				
Rougequeue noir	2				1		1			
Rousserolle effarvatte			1							
Sarcelle d'été										2

Sarcelle d'hiver		4								7
Sterne pierregarin										5
Tarier pâtre				1						
Tourterelle des bois									1	
Tourterelle turque						4	4			
Troglodyte mignon			3						1	
Verdier d'Europe	1			2	2	6				
Nombre d'espèces total observées par point d'écoute	18	24	21	21	18	16	23	22	18	25

Comptage des oiseaux hivernants

Un groupe bénévole de la LPO est chargé de réaliser le comptage annuel des zones humides, le comptage « Wetlands » sur le secteur du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde ». Ce comptage international est réalisé sur un week-end à la mi-janvier. Il s'agit d'un recensement des espèces présentes sur un réseau de zones humides concernant 143 pays répartis sur quatre continents via un réseau de plus de 150 000 bénévoles participant aux dénombrements. Il est organisé par Wetlands International, une organisation à but non lucratif œuvrant pour la conservation et la restauration des zones humides.

Le 16 janvier 2023 l'animatrice a participé à ce comptage. Durant la journée, les espèces d'oiseaux d'eaux ont été comptabilisées sur le Rhône et les lacs/étangs alentours. En fin de journée, le dortoir à aigrettes situé sur le Petit marais de Printegarde a été prospectés. Comme en 2022 le dortoir semblait avoir été déserté, 2023 est venu confirmer le déplacement de celui-ci avec l'absence total d'individus. Sur la commune de Meysse en aval de la centrale nucléaire, un îlot accueille un dortoir de cormorans (voir tableau des résultats ci-dessous). Cette années l'animatrice y a compté également : 28 grandes aigrettes, 6 hérons cendrés, 7 aigrettes garzette de nombreux échassiers. Cette observation pourrait être considérée comme un dortoir alternatif à celui de Printegarde.

Espèces	2019	2020	2021	2022	2023
Aigrette garzette	23	33	32	0	0
Grande aigrette	44	15	28	0	0
Héron cendré	1	2	4	0	0

Résultat du comptage sur le dortoir à Aigrettes du petit marais de Printegarde

Par ailleurs, depuis 1996 un comptage simultané des dortoirs de cormorans est organisé tous les 2 ans, le plus souvent en parallèle des comptages Wetlands International. Ce programme est coordonné par le MNHN, le CNRS et l'Université de Rennes I et la LPO. Le Grand Cormoran est aujourd'hui à la base de nombreux conflits avec l'activité de pisciculture et de pêche. Connaître les abondances de ses populations et suivre leurs évolutions s'avère aujourd'hui indispensable.

En journée, les Grands Cormorans se dispersent sur tous les habitats aquatiques environnants afin de trouver leur ressource alimentaire, mais le soir, ils se regroupent en dortoirs allant de quelques dizaines à quelques centaines d'individus. Les dortoirs sont donc facilement repérables et il est simple de dénombrer les individus. Les comptages doivent être fait en simultané (sur une journée) car les Grands Cormorans peuvent changer de dortoir d'un jour à l'autre.

L'animatrice a ainsi participé au comptage de deux dortoirs à grands cormorans sur les communes de Meysse (16 janvier 2023) et de Baix (18 janvier 2023) sur le bord de Rhône. Voici les résultats du comptage de ces dernières années. A noter que le dortoir de Meysse abrite également des Hérons cendrés (dans des nids), des Grands cormorans et des Canards colverts qui arrivent à la tombée du jour.

Localisation dortoirs	2019	2020	2021	2022	2023
Baix	597	243	140	155	190
Meysse	/	114	49	48	166

Résultat du comptage sur deux dortoirs à Grand cormorane

B.5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)

B.5.1. Actions de sensibilisation

Animations de sensibilisation

Plusieurs animations de sensibilisation se sont tenues entre mars et juillet sur « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Le 19 mars les animatrices ont participé à une matinée de comptage sur Printegarde organisée par le groupe local Val de Drôme de la LPO. Elles ont présenté les différents sites Natura 2000 gérés par la mairie de Le Pouzin. En collaboration avec la LPO Drôme-Ardèche l'animatrice du site a accompagné une classe du collège de Livron le 20 mars sur Printegarde pour présenter le rôle du site Natura 2000 et les différents acteurs du territoire. Les animatrices ont également réalisé différentes animations avec le centre de loisirs de La Voulte (en partenariat avec la fédération des chasseurs de l'Ardèche) et avec le centre-socio-culturel de Le Pouzin. Un partenariat avec l'association « Lire et Faire lire » de l'Ardèche a permis également de réaliser 1.5 jours d'animation auprès du centre de loisirs de Soyons et des écoles sur le bassin Privadois. Les thèmes abordés ont été variés : le castor, les chiroptères, la faune et la flore des forêts alluviales, les empreintes des animaux, les insectes et les oiseaux. Ce sont plus d'une centaine d'enfants de 3 à 14 ans qui ont bénéficié de ces ateliers découvertes sur la nature.



Sortie avec les enfants du centre de loisirs de Soyons



Sortie avec les enfants du centre socio-culturel du Pouzin au lac de la Poudrière

Conférence sur la nature dans nos villes de demain

Dans le cadre de l'animation des trois sites Natura 2000 qu'elle porte, la commune de Le Pouzin a organisé avec le reliquat de sa subvention annuelle une soirée conférence sur la thématique de la nature dans les villes de demain à la médiathèque Jacques Dupin à Privas le 30 novembre. Cette soirée a permis de sensibiliser une trentaine de personnes sur la présence de colobataires sauvages dans les villes. Pour parler de ce sujet, la Ligue de Protection pour les Oiseaux (LPO) est intervenue pour partager ses connaissances et son expérience de terrain dans l'intégration de la protection de la biodiversité dans l'aménagement urbain. En complément, le service des espaces verts de la commune de Le Pouzin a également présenté les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité sur la commune, avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des pouzinois plaisant.



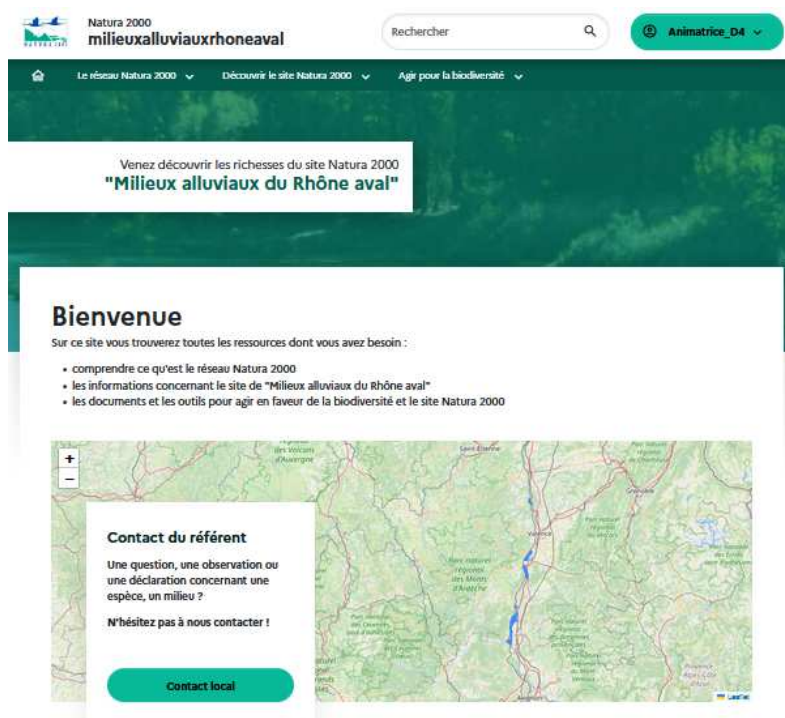
Ouverture de la soirée par les deux présidents des comités de pilotages des sites natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin

Infolettre

Dans l'optique de tenir informé le réseau d'acteurs des actualités sur chacun des 3 sites Natura 2000 portés par Le Pouzin, mais aussi de dynamiser d'avantage le territoire, les animatrices ont mis en place une infolettre numérique envoyée 3 fois par an. Ces infolettres sont organisées en plusieurs volets : un édito rédigé par les deux Présidents de COPIL, les actualités sur les sites, les actions concrètes sur les sites et une partie de sensibilisation sur un sujet en lien avec un enjeu environnemental. Cette année les animatrices ont travaillé sur la charte graphique design via le site Mailjet qui permet la conception et l'envoi de newsletters mais aussi d'établir des données statistiques sur les fréquences de lecture des destinataires. Les infolettres de l'année sont consultables sur le site internet et en annexe de ce document.

Mise à jour du site internet dédié au site Natura 2000

Le site internet pour « Milieux alluviaux du Rhône aval » rassemble tous les documents et les informations qui concernent l'animation du site (DOCOB, FSD, compte-rendu des comités de pilotage, contacts...), ainsi que ses actualités. Cet outil est à la fois une vitrine pour informer les personnes désireuses d'en connaître plus sur les enjeux du site, mais aussi un lien de référence sur lequel peuvent s'appuyer les animatrices pour fournir des éléments aux demandeurs d'informations. En 2023, l'animatrice a poursuivi la construction du site internet avec une page dédiée aux évaluations des incidences Natura 2000, aux résultats de l'étude de l'évolution des habitats par photo-interprétation (réalisée l'année passées) ainsi que la mise à jour régulière des actualités et des données. Une mise à jour de l'interface du site par l'OFB a également demandé à l'animatrice un re-paramétrage de certaines données. *Site internet* : <https://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>



Nouvelle interface des sites web natura 2000

Rédaction d'articles divers

L'animatrice a rédigé ou participé à la rédaction de plusieurs articles au cours de l'année (*voir l'ensemble des articles en annexe*). En 2023 deux articles ont été rédigés pour le bulletin municipal du Pouzin. La presse est par ailleurs un moyen de communication qui permet de faire connaître aux citoyens le réseau de sites Natura 2000 et ses actions.

B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site

Lorsqu'elle en est avertie, l'animatrice accompagne les porteurs de manifestations natures ou sportives se déroulant sur les sites qu'elle anime, pour gérer au mieux le déroulement et la localisation des sorties, en fonction des enjeux pour favoriser la quiétude des espèces et des habitats selon la période de l'année. Sur les secteurs aménagés ou en passe d'aménagement, l'animatrice apporte une attention particulière au risque de divagation et d'appropriation de certains milieux par les usagers.

B.6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)

B.6.1. Rencontre des acteurs

Intervention auprès des élus de Le Pouzin

Le 24 avril 2023, les deux animatrices ont été conviées au bureau élargi des élus de la commune de Le Pouzin pour présenter le bilan d'activité des 12 derniers mois. Cette réunion a également été l'occasion de sensibiliser les élus face aux projets de centrales photovoltaïques naissant en marge de la commune. Un temps d'échange sur les idées reçues et les effets méconnus de l'installation des panneaux PV en milieu naturel a permis aux élus de nourrir leur réflexion sur ce type d'énergie renouvelable.

Parc photovoltaïque au sol et biodiversité

L'animatrice a participé à deux évènements autour du sujet des panneaux photovoltaïques (PV) au sol et la biodiversité. Dans le cadre de son étude sur l'influence des parcs photovoltaïques sur les chiroptères, la LPO a organisé le 22 mars une table ronde nationale pour recueillir les retours d'expériences des gestionnaires de l'environnement. Les échanges ont permis de mettre en évidence le manque de connaissance actuel sur les interactions entre les parcs PV et les espèces faune/flore dans les habitats naturels, et en conséquence, un manquement dans l'accompagnement des porteurs de projets. A la suite de son étude, la LPO doit rédiger un guide des bonnes pratiques pour l'implantation des parcs PV.

Le 23 mars, l'animatrice a assisté au webinar organisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine. Ce webinar répondait au constat que les territoires et les porteurs de projets rencontrent des difficultés à concilier les enjeux de développement des parcs photovoltaïques et de la prise en compte de la biodiversité. La LPO et le bureau d'étude Encis Environnement étaient invités à présenter aux participants un état des lieux des connaissances scientifiques et des retours d'expérience concrets sur ce sujet.

Ces rencontres ont nourri la réflexion et le regard critique de l'animatrice face aux projets photovoltaïques. Les animatrices ont par ailleurs accompagné la commune de Le Pouzin sur le projet d'implantation d'un parc PV sur le plateau des gras en marge des trois sites Natura 2000.

B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement

Marathon de la Biodiversité, Communauté de Communes du Val de Drôme

L'animatrice a participé à la réunion de lancement du projet « Marathon de la biodiversité » porté par la communauté de communes du Val de Drôme (CCVD). Le dispositif du Marathon de la biodiversité concerne 8 communes sur la CCVD. Le but est de reconquérir la trame turquoise sur ce territoire avec comme objectif spécifique de créer ou de restaurer 14km de haies et 14 mares en travaillant prioritairement avec les agriculteurs et tous les acteurs motivés du territoire. Les bénéficiaires signeront une convention avec la CCVD pour répondre à un certain nombre d'engagements. Sur la zone d'étude, un ensemble de mares, d'étangs et de haies déconnectées entre elles ou dégradées sont ciblées. Le Triton crêté a été ciblé comme étant une espèce indicatrice sur ce projet pour évaluer le potentiel de restauration de la trame turquoise sur le territoire et évaluer les effets post-restauration. Le consensium lysandra est missionné pour réaliser l'étude de diagnostic initial pour caractériser les mares (prospection de terrain et analyses ADNe) et les haies. Le projet est planifié sur 3 ans. Le 21 décembre une réunion de restitution du diagnostic a mis en évidence un potentiel sur le territoire de la CCVD de 311km de haie et 76 mares. Trois zones prioritaires sur 8 communes ont été ciblées par la CCVD pour mettre en œuvre la restauration/l'implantation de mares et de haies. La plaine agricole de Livron sur le secteur Drôme aval est concernée. L'animatrice suivra en 2024 les prévisionnelles de travaux et établira le lien avec les enjeux des sites Natura 2000 sur ce secteur.

Assises de l'eau centre Ardèche

Après l'épisode de sécheresse survenue durant l'année 2022, la préservation de la ressource en eau et l'adaptation au changement climatique sont devenus des sujets d'intérêt prioritaire. Dans ce contexte, des concertations ont démarré sur l'ensemble du territoire, initiées par les services de l'Etat et du Département de l'Ardèche. Afin de réfléchir aux futures actions à mettre en œuvre pour économiser l'eau, la partager, la sécuriser et rendre nos rivières plus résilientes sur le territoire du centre Ardèche, des assises de l'eau étaient organisées le 27 février 2023. Lors de cette rencontre, une centaine de personnes ont participé, dont des maires, des conseillers municipaux, des présidents de syndicats mixtes, des sapeurs-pompiers, des représentants d'associations et des acteurs de la société civile. L'animatrice a également participé aux 4 groupes de travail proposés : sur les milieux aquatiques, sur la gestion de la ressource en eau, sur les activités agricoles et sur l'économie locale notamment liée au tourisme. Elle a ainsi pu apporter son regard et son expertise sur la prise en compte des enjeux de biodiversité inféodés aux milieux aquatiques.

Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône



Couverture du Plan National d'Action pour l'Apron II

En 2023, une étude de faisabilité a débuté pour la restauration de la continuité écologique des rivières Drôme et Ardèche pour l'Apron. Cette action inscrite au Plan National d'Action II pour cette espèce prévoit d'améliorer le fonctionnement du milieu des confluences de l'Ardèche et de la Drôme afin d'améliorer la qualité et la quantité d'habitat pour l'Apron. En aval de ces deux cours d'eau, un certain nombre d'aménagements et d'activités humaines altèrent les déplacements de cette espèce (seuil, passe à poissons, piège à graviers, tourisme, agriculture). Deux COPIL se sont tenus le 22/03/2023 et le 04/04/2023 pour le lancement des études de faisabilités. Le rendu de ces études devrait sortir fin 2024.

Bilan Alose MRM

L'animatrice a participé en visio-conférence au bilan de suivi de l'Alose de 2022 présenté par Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM) le 24 janvier 2023. Le suivi de l'Alose est historique depuis 1998. Il est effectué à travers plusieurs techniques : vidéocomptage (barrage de Sauveterre sur le Rhône), suivi quantitatif de reproduction par les bulls (sur des stations prédéfinies dans le PLAGEPOMI) et l'ANDe (pour le suivi de font de migration et de reconquête). Lors de la réunion, des indicateurs de suivi ont été présentés. Ces indicateurs permettent de mentionner l'état des populations d'Alose sur les différents cours d'eau suivi et l'état de la continuité écologique. En termes de résultats, le suivi sur la rivière Ardèche montre 0 bull, 0 géniteur et un ADNe négatif. Le problème semble majoritairement lié à la passe à poissons du seuil de Saint-Martin qui est infranchissable du fait du niveau hydraulique très faible. La prédation de Silure en aval de cette passe est également problématique. 15 Aloses ont été capturées au seuil de Saint-Martin. Sur le Vieux Rhône de Donzère 10 bulls ont été observées, 8 bulls sur le Rhône court-circuité et des Alosons ont été capturés. Sur le Vieux Rhône de Rochemaure l'ADNe montre un résultat positif. Une Alose a été observée en fin de vie à la confluence de l'Eyrieux. La problématique Silure sur la reproduction de l'Alose est identifiée dans le nouveau PLAGEOMI mais difficilement quantifiable. Ces réunions permettent à l'animatrice d'avoir un état des populations et de leurs répartitions sur les secteurs qui la concernent.

Bilan Anguille MRM

L'animatrice a participé à l'atelier bilan des suivis de l'Anguille animé par l'association MRM le 2 février 2023. Ces ateliers permettent à l'animatrice d'effectuer une veille sur la répartition des populations d'Anguilles sur le Rhône, tout en prenant connaissance de l'évolution des effectifs interannuelle à échelle locale et globale. En 2022, l'effectif global augmente par rapport au 5 dernières années avec un âge moyen des individus de 3 ans. Cette moyenne d'âge est en baisse ce qui traduit la forte présence d'Anguillettes malgré une hydrologie faible en période estivale.

PNA Epipactis du Castor et ripisylve

L'animatrice a participé au 1^{er} comité technique du PNA des ripisylves et de l'Epipactis fibri le 2 février 2023. Ce COTECH avait pour objectif d'amener des discussions concernant le périmètre du PNA et la modélisation de la répartition des ripisylves et forêts alluviales sur la vallée du Rhône. Des groupes de travail ont permis d'identifier les acteurs en lien avec les ripisylves, à définir les enjeux et les actions autour de la thématique du PNA. A l'automne, l'animatrice a également participé à la relecture de la 1^{ère} version du PNA. Elle a proposé d'inclure au PNA une action visant à mettre à jour le guide de gestion des forêts alluviales rédigé en 2001 par l'association des Amis de l'Île de la Platière (ex-animateur du site).

SAGE Drôme : Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides

Le SAGE Drôme 2050 s'articule entre un diagnostic territorial partagé du bassin de la Drôme et la concertation des acteurs des grands secteurs d'activité sur ce territoire. Parmi ses objectifs, un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH) vise à améliorer les connaissances, à protéger et à valoriser les zones humides du bassin versant. Le PGSZH est un outil d'aide à la décision et n'a pas de portée réglementaire. Il s'accorde à identifier les différentes zones humides sur le territoire du SAGE, à les caractériser à partir de leurs enjeux à travers notamment leurs fonctions (réservoir de biodiversité, fonction régulatoire ou épuratoire) et aussi d'évaluer le niveau de menace. Un total de 261 zones humides a été inventorié, soit 3500 ha qui pour la majorité sont très inféodés au fonctionnement des cours d'eau. Ce contexte définit, le PGSZH s'attache à définir pour 6 années un plan stratégique de gestion pour les zones humides qualifiée de prioritaires, pour accompagner les collectivités avec notamment des outils de références de mise en œuvre (contrat rivière, APPBH, document d'urbanisme...). La mise en place du PGSZH s'appuie principalement sur une démarche de concertation et de dialogue territorial pour faire émerger une vision et une culture commune de la préservation et de la restauration des zones humides.

L'animatrice a participé au 1^{er} COPIL du PGSZH le 31 janvier 2023 et a suivi les suivants via les comptes-rendus de réunion. Les sites Natura 2000 de « Printegarde » et de « Milieux alluviaux du Rhône aval » étant en marge du périmètre d'étude du PGSZH et déjà identifiés par des plans de gestions (DOCOB) leurs zones humides n'ont pas été prises en compte. Le suivi du

SAGE reste pour autant stratégique pour mieux comprendre la dynamique du territoire et la gestion de la ressource en eau dont dépendent les sites Natura 2000 à la confluence.

Le 30 mars 2023 une sortie participative organisée par le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme en collaboration avec le bureau d'étude BRL Ingénierie et Ecosylve en charge de l'inventorisation des zones humides sur le périmètre du SAGE. Lors de cette matinée, le



bureau d'étude a expliqué la méthode pédologique utilisée pour délimiter les zones humides. Sur le territoire du SAGE, les zones humides avaient été historiquement inventoriées à travers l'analyse de la végétation de surface par le CEN. Il s'avère que cette méthode d'identification peut conduire à des erreurs. De plus, les zones humides ont potentiellement évolué depuis le dernier inventaire. L'étude a donc pour objectif de mettre à jour les données associées aux zones humides. Cette sortie a permis aux acteurs du territoire d'apprendre à identifier et à caractériser des zones humides et donc leur prise en compte dans le PGZHM.

Diffusion des données naturalistes

- L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Chaque année, les animateurs Natura 2000 de l'Ardèche doivent verser les données naturalistes récoltées dans l'année à l'INPN au regard d'une mesure de la convention cadre de leur site Natura 2000. Cette démarche permet de mutualiser les données récoltées à l'échelle française afin d'assurer une diffusion des informations standardisées sur le patrimoine naturel français.

- Faune-France (coordonné par le Ligue de Protection des Oiseaux)

Dans le cadre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs, l'animatrice doit rapporter sur la plateforme Faune France les données de l'année issues de la mise en place du protocole. L'animatrice rentre aussi régulièrement des données ponctuelles notées lors des sorties sur le terrain. Cette diffusion permet de contribuer à une plateforme de connaissances plus démocratisée. A noter qu'en fin d'année, l'animatrice procède à une extraction des datas des 12 derniers mois afin de les transmettre à l'INPN et de les archiver.

B.7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus

En 2023, le transfert de la compétence Natura 2000 de l'Etat aux Régions est rentré en vigueur. La Région AURA a commencé à communiquer sur sa nouvelle politique à partir de juillet. C'est en octobre que les directives concrètes ont été données pour l'année 2024. Les sites Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde » seront repris à partir de janvier 2025 par le CEN Drôme Ardèche. Les réflexions et discussions autour de ce transfert ont été amorcés avec le CEN dès cette année. Un conventionnement entre la mairie du Pouzin et le CEN est en discussion pour conserver la position géographique des animatrices sur le territoire.

B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics

Dans le programme prévisionnel de 2024, l'animatrice prévoit de consacrer 60% de son temps sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » (en fonction des priorités) soit environ 766 heures de travail. Associé à ce devis, un plan d'actions a été rédigé par l'animatrice en concertation avec sa collègue Sophie Coste-Durieux animatrice dans la même structure. Un plan financier prévisionnel a été établi avec des dépenses qui seront partagées en 2024 entre les 3 sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. Ces frais prévisionnels concernent :

- les dépenses de rémunération,
- les frais de formations professionnelles,
- l'achat de services extérieurs pour l'animation d'une sortie de sensibilisation pour la fête de la nature,
- la prestation pour la réalisation d'une étude sur les reptiles sur le plateau du site « Rompon Ouvèze Payre »,
- l'achat de matériels de sensibilisation,
- les frais d'extraction des données renseignées à la LPO depuis 1993,
- et la conception et l'impression de bâches annexes à l'exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche pour présenter les 3 sites Natura 2000 portés par la mairie du Pouzin.

B.8. Mises à jour du Docob

Non initié cette année.

B.9. Suivi de la mise en œuvre du Docob - Bilans d'activité

B.9.1. Rapport d'activité annuel

Chaque année, l'animatrice est tenue de rédiger un bilan d'activité et de restituer le temps de travail associé à chaque projet. Ce bilan permet de retracer l'année écoulée et de faire part des actions mises en œuvre sur le site, ainsi que les participations aux démarches, études et autres projets de territoire. Du temps est ainsi consacré à sa rédaction et à l'analyse quantitatif du temps de travail au travers d'un tableau de suivi spécifique et complété tout au long de l'année. Un bilan des dépenses est aussi dressé

pour rendre compte de l'utilisation de la subvention annuelle pour l'achat de matériels de terrain, pédagogiques ou bibliographiques ainsi que pour l'organisation des actions évènementielles.

B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)

Non initié cette année.

B.10. Divers - Autres frais

B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000

Réunion du réseau des animateurs Drôme-Ardèche

Les animateurs du réseau Natura 2000 des sites drômois et ardéchois se sont réunis deux fois cette année. Le 2 mars 2023, une journée organisée sur la commune de Le Pouzin visait à maintenir la cohésion et la dynamique de réseau face au changement de gouvernance dictée par la loi 3DS. Cette réunion a aussi été l'occasion d'échanger sur des propositions d'actions du réseau telles que des formations communes, des études inter-sites ou encore la mise en valeur du réseau Natura 2000 sur les territoires. Une vingtaine d'animateurs étaient présents dont les derniers arrivés dans le réseau qui ont pu se présenter et s'intégrer au groupe.

Le 27 novembre, une matinée découverte sur le site B14 « Massifs de Crussol, Soyons, Cornas, Chateaubourg » a réuni une quinzaine d'animateurs pour la présentation du nouveau sentier d'interprétation sur les hauteurs de Soyons avec l'animateur de la communauté de communes Rhône-Crussol. Cette matinée a été riche en retours d'expérience et en échanges entre les animateurs.



B.10.2. Formations

Elaboration d'un plan de gestion d'un espace naturel

L'animatrice a réalisé une formation de l'Office Française pour la Biodiversité du 12 au 14 septembre sur l'élaboration d'un plan de gestion d'un espace naturel sur la base du cahier technique 88. Ce cahier technique mis à jour en 2021, est un outil à destination des gestionnaires de tous les espaces naturels protégés.

Les DOCOB des deux sites qu'elle anime sont anciens (2005 et 2007) et doivent être mis à jour depuis plusieurs années. Plus qu'une mise à jour, le DOCOB de Printegarde pourrait faire l'objet d'une révision, les enjeux ornithologiques du site ayant largement évolué ces 20 dernières années. Afin de préparer le changement de structure animatrice en 2025, l'animatrice prévoit d'appliquer la méthodologie du CT88 pour réaliser le bilan de réalisation des deux DOCOB et préparer leur future mise à jour.

Journée de formation sur la mise en application de l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves avec la FRAPNA Ardèche

Lors de la réunion des animateurs Natura 2000 en début d'année, il avait été proposé d'organiser une journée de formation pour s'initier à l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves avec la FRAPNA. Cet outil simple à prendre en main est utilisable à toute période de l'année et sur une grande partie du territoire national. Il est principalement destiné aux structures gestionnaires de milieux aquatiques et plus largement aux propriétaires forestiers et association de protection de la nature et de l'Environnement. Cet indicateur permet d'évaluer le potentiel de biodiversité d'une ripisylve en relevant uniquement les caractères « d'accueil » du milieu. Cela permet d'établir un diagnostic pour évaluer les niches écologiques manquantes et les axes d'amélioration du milieu.

Le 26 octobre 2023, l'animatrice a participé à la formation de terrain organisée par la FRAPNA Ardèche. Une présentation du protocole s'est suivie d'une mise en application concrète sur un tronçon de ripisylves en rive droite de la rivière Ardèche. Depuis cette année, une l'application « IBC Ripisylves » sur Android et Apple a aussi été mise en ligne pour aider à la saisie des données directement sur le terrain.

B.10.3. Divers

Accompagnement suivi d'espèces sur autre site Natura 2000

L'animatrice a accompagné sa collègue Sophie Coste-Durieux sur le terrain pour effectuer des suivis sur le site « Rompon, Ouvèze, Payre » : Grand-Duc, STOC, Gesse Blanchâtre et étude odonates. Ces sorties sont l'occasion d'appréhender davantage les interactions éventuelles des sites du Rhône avec les sites limitrophes.

Encadrement de stagiaires

Au cours de cette années, les animatrices de la mairie de Le Pouzin ont encadré un stagiaire de 1^{ère} année de BTS Gestion et Protection de la Nature. Quentin Astier a effectué un stage d'un mois entre le 27 mars et le 21 avril. Les principales missions qui lui ont été confiées portaient sur la saisie et l'analyse des données STOC ainsi que la réalisation d'un livret de connaissance sur des espèces d'oiseaux présentées en animations scolaires. Il a pu aussi accompagner les animatrices dans leurs différentes sorties de suivi de l'avifaune.

Fonctionnalités usuelles liées au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation du poste de chargée de mission Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Gestion du temps et saisie des activités
- Traitement des mails
- Temps de coordination au sein du binôme Natura 2000
- Participation aux réunions de services de la Mairie de Le Pouzin
- Entretien et rangement du matériels et équipement (GPS, carburant véhicules, outils pédagogiques...)

C. Synthèse bilan des actions 2023

C.1. Temps de travail sur l'animation Natura 2000

Actions	Nombre d'heures par site			TOTAL par action
	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon, Ouvèze, Payre	
0.1 arrêt maladie				0
0.2 congés	369,25			369,25
1. mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires				0
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000		15,25		15,25
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers				0
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc				0
1.1.3 contrat natura 2000 nini.		4,75		4,75
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site				0
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000				0
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte				0
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)				0
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires				0
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en oeuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat				0
1.4 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles				0
suivi des signatures des adhésions à la charte				0
2. Mise en oeuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)				0
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions				0
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires				0

Actions	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon, Ouvèze, Payre	Total par action
2.3 Participation /promotion de mesures foncières				0
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations				0
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats				0
Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences				0
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique				0
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études		10		10
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet			5,5	5,5
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),		2		2
3.1.2 Aménagement des quais du Rhone/Parc des lones		90		90
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations				0
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000		15,5		15,5
3.3 Veille locale et alerte	5	29		34
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques		3	4	7
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site		61,5	3,75	65,25
Bibliographie	3,75	9		12,75
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)			11	11
4.2.1 Mesure d'accompagnement prairie alluviale Chateauneuf		20		20
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)				0
4.3.1 Suivi des oiseaux communs STOC-EPS	30,25			30,25
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	46			46

Actions	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon, Ouvèze, Payre	Total par action
4.3.3 Suivi de la population de Blongios nain et de l'évolution des fauvelles paludicoles	61,25			61,25
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)		23,5		23,5
5.1 préciser les actions réalisées				0
réunions d'information grand public (conférences, réunions,...), journée événementielle	15,25			15,25
réunions d'information élus, conseils municipaux	23,5			23,5
Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	51	71,25		122,25
Médias divers (site Web, articles de presse...)	13,75	34		47,75
Expo Natura 2000 Drôme-Ardèche	1,5	1,5		3
Panneaux d'information Printegarde	47,75			47,75
propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels	1			1
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)		18,5		18,5
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux				0
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau				0
Aide à la décision au gestionnaire		12,25		12,25
SAGE Drôme		10,5		10,5
6.1 préciser les programmes concernés	1,5	8		9,5
PNA Apron		9,75		9,75
conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études	2,5	4,25		6,75
Participation à des comités techniques, groupes de travail	3,5	11,25		14,75
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	1			1
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	2,25			2,25

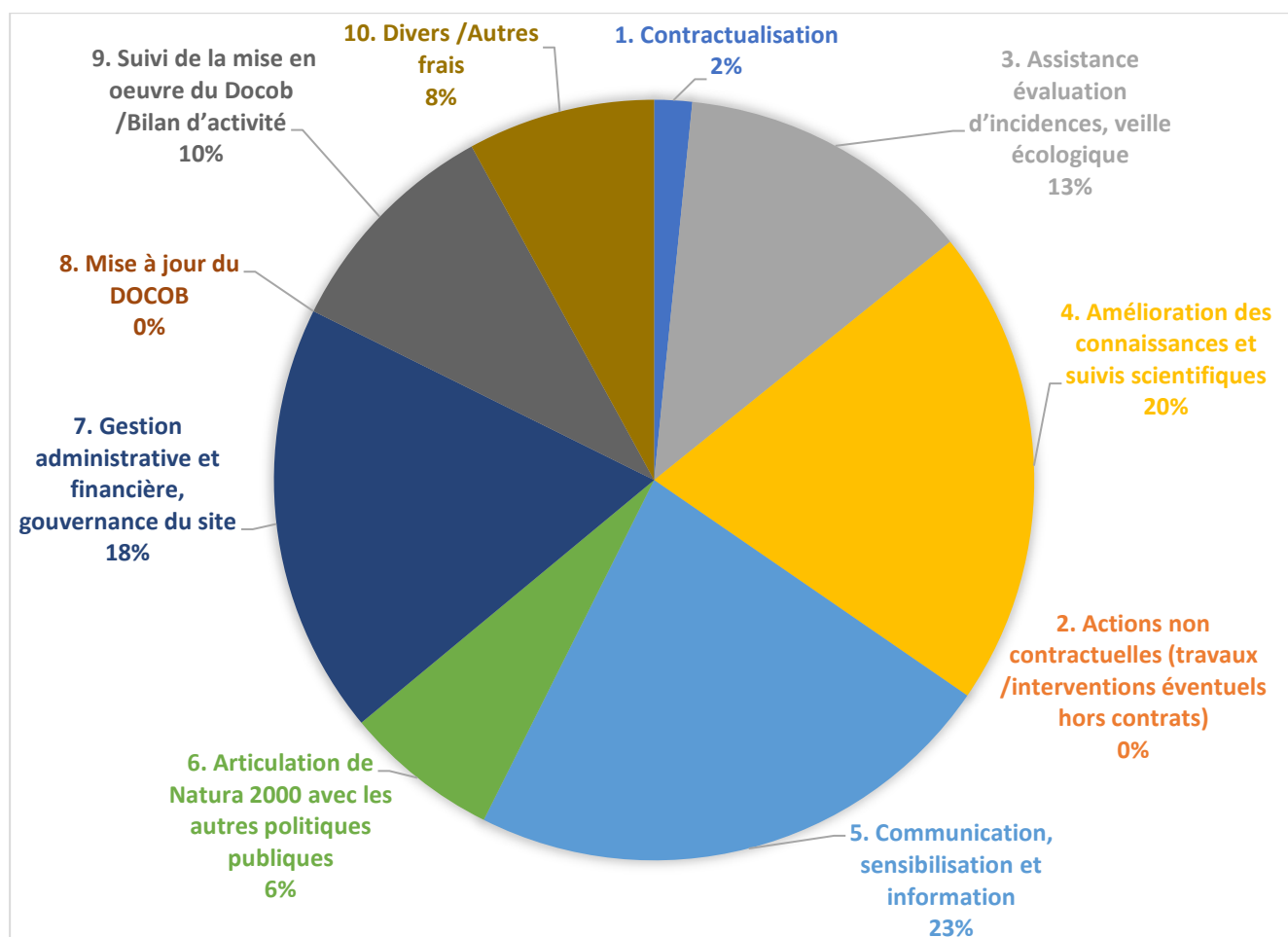
Actions	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon, Ouvèze, Payre	Total par action
Préparation COPIL D4				0
Préparation COPIL ZPS12	2,25			2,25
présentation en copil du programme pour l'année en cours				0
groupes de travail sur xxxxx	5,75			5,75
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics				0
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance				0
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département...)		1		1
Demande de subvention	4,25	30		34,25
Demande de solde	47,75			47,75
7.3 Fonctionnement au sein de la structure				0
Coordination d'équipe interne	16	3		19
Réunion de service				0
Réunion avec la hiérarchie (élu référent, DGS)		2,5		2,5
Gestion des mails	98,25			98,25
Gestion du temps et planification				0
7.4 Echanges avec la DDT				0
7.5 Temps relationel partenaire	13,5	0,75		14,25
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu				0
proposition de modification du docob				0
9. Suivi de la mise en oeuvre du Docob /Bilan d'activité				0
bilan annuel des actions et de l'animation du site		1,5		1,5
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	7			7
9.1 Rapport d'activité annuel				0
Bilan d'activité D4		81,75		81,75
Bilan d'activité ZPS12	30,5			30,5
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)				0
10. Divers /Autres frais				0
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000				0
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche		7,5		7,5

Actions	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon, Ouvèze, Payre	Total par action
échanges avec des sites européens				0
échanges avec les sites limitrophes	18,75	7,25		26
10.2 Autres	17,25	3		20,25
stage, colloques				0
10.3 formations	37	8,5		45,5
Totaux (comptant les congés)	978,25	611,5	24,25	1614

Le nombre d'heures travaillé attendu est de 1276,8h pour un contrat à 80%. Ci-dessus, le total d'heures travaillé est de 1 244,75 (total des heures – nombre d'heures de congés = 1614 – 369.25).

La différence entre la valeur attendue et la valeur réelle relève des 32h (soit 4 jours) de congés légaux accordés à l'animatrice aux frais de la Mairie du Pouzin suite à son PACS (congés du 6 mars au 9 mars inclus).

C.2. Répartition du temps de travail par action sur l'animation des deux sites Natura 2000 en 2023



Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000 des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

**Christophe Vignal**

Monsieur le Maire de la commune de Le Pouzin

Président des comités de pilotage des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »



D. ANNEXES

Annexe 1 : Articles parus en 2023



BELLES HISTOIRES

UN AMÉNAGEMENT POUR SAUVER LA PETITE FAUNE

LE + PROJET

Une communication spécifique sur cet aménagement a été effectuée pour rappeler la notion de piège à faune et montrer que des solutions efficaces existent pour y remédier.

La ViaRhône est une piste cyclable qui suit le cours du Rhône. Depuis le lac Léman à la Méditerranée, elle suit le fleuve sur 815 km en traversant des paysages emblématiques mais aussi des sites Natura 2000.

Parmi eux figure le site Natura 2000 «Milieux alluviaux du Rhône aval», situé sur la moyenne vallée du Rhône. Animé par la commune de Le Pouzin (07), il a été désigné pour la préservation d'habitats d'espèces inféodés à la dynamique fluviale tels que les forêts et prairies alluviales ou encore des bras secondaires du Rhône appelés localement des «lônes».

Sur la commune de Bourg-Saint-Andéol (07), une passerelle a été aménagée au-dessus de la lône de la Grange Écraissée pour permettre à la ViaRhône de traverser ce bras anneau du fleuve restauré en 2018. Cette passerelle a la particularité d'être construite sur des flotteurs. Ainsi lors des crues, l'eau sortant du lit de la lône vient remplir des puits renfermant ces flotteurs qui, par la poussée de l'eau, viennent surélever la passerelle pour éviter toute accumulation d'embâcles. Ces puits sont ensuite vidés et deviennent alors de véritables pièges pour la petite faune qui, malgré des grilles de protection, peut tomber dans ces trous de 2,5 m de profondeur, aux parois verticales et lisses.

Pour remédier à ce problème la structure animatrice du site Natura 2000 a sollicité le département de l'Ardèche, en charge de l'entretien des aménagements sur le parcours ViaRhône ardéchois, pour proposer la mise en place d'un géotextile sur les parois des puits.

Ce matériau, habituellement utilisé pour maintenir les affleurements rocheux au-dessus des routes, a été choisi pour sa texture rugueuse et sylvicole, rendant possible l'ascension des perchois notamment par les amphibiens et les petits mammifères. Cet aménagement est un véritable succès car quelques heures à peine après la pose du géotextile, les grenouilles commençaient déjà à remonter vers la terre ferme !



REPÈRES

 Ardèche et Drôme
24 communes

 2112 ha

CONTACT

MAIRIE DE Le Pouzin

Amanda Cocquet
Chargée de mission
04 75 63 81 48
a.cocquet@lepouzin.fr

PARTENAIRES

Ardèche LE DÉPARTEMENT







GESTION AMÉNAGEMENT TERRITORIAL COMMUNICATION

Belles Histoires Natura 2000 – parution nationale sur le site des Parcs naturels Régionaux de France

LES CONSEILS DE L'ÉTÉ DES CHARGÉES DE MISSION NATURA 2000

L'été est là et avec lui les sorties en pleine nature les week-ends ! Les balades sont l'occasion d'admirer les fleurs sauvages multicolores, d'entendre et d'observer un grand nombre d'espèces animales dans divers milieux.

Pour profiter au mieux de ces richesses naturelles, il est important de veiller à leur tranquillité. En restant sur les chemins par exemple, vous éviterez de piétiner des végétaux parfois rares, ou encore de déranger une nichée de jeunes oiseaux.

Lorsque vous vous baignez dans une rivière, pensez à toute la vie insignifiante (en apparence) qui circule entre vos pieds. Il est conseillé d'éviter de déplacer les pierres car cela peut déranger des petites bêtes ou bloquer la remontée du cours d'eau par certains poissons si l'on construit des barrages.

Si vous êtes plutôt adepte des milieux rocheux, souvenez vous que les falaises abritent des nids de certains rapaces notamment. Aussi, avant de pénétrer dans une grotte, pensez à la petite faune discrète qui s'y cache : les chauves-souris s'y reposent la journée et y élèvent leurs jeunes jusqu'à leur émancipation.

Rappelez vous que dans la nature, nous sommes dans le milieu de vie de très nombreuses espèces animales et végétales. Du mois d'avril à la fin août, restons vigilants pour laisser le moins de traces possibles sur notre passage !

PRIVAS La nature dans nos villes de demain





C'est à la médiathèque Jacques Dupin à Privas, dans le cadre de l'animation des trois sites Nature 2000, que la commune du Pouzin a organisé une soirée-conférence, qui avait pour thème la nature dans les villes de demain. La soirée, ouverte par Christophe Vignal, maire du Pouzin, et Yann Vivat, maire de Rompon, a accueilli une trentaine de personnes. La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) a présenté quelques espè-

ces animales et végétales. Il est important de préserver ces espèces et de rendre la cohabitation la plus agréable et la plus favorable possible. Le service des espaces verts du Pouzin est également intervenu pour présenter les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité dans la ville avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des Pouzinois plaisant.

Dauphiné libéré du 04/12/2023 – Conférence « La nature dans nos villes de demain »

Annexe 2 : Infolettres de 2023

[Cliquez ici pour les consulter en ligne](#)


MARS 2023

INFOLETTRE DES SITES NATURA 2000


« ROMPON, OUVÈZE, PAYRE »
« PRINTEGARDE »
« MILIEUX ALLUVIAUX DU RHÔNE AVAL »



En tant que Présidents des comités de pilotage, nous avons le plaisir de vous envoyer la quatrième infolettre de nos sites Natura 2000



Christophe Vignal



Yann Vivat

La période hivernale est un moment important de l'année où les oiseaux d'eau hivernants bénéficient d'un suivi régulier notamment sur le site Natura 2000 de Printegarde.

Le terrain n'est toutefois pas l'activité principale de cette période. Elle est aussi consacrée aux bilans de l'année écoulée et aux actions qui seront mises en place tout le long de l'année 2023 pour les trois sites Natura 2000.

Cette lettre se terminera par une rubrique dédiée aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ce sont des outils permettant d'accompagner les agriculteurs dans leur changement de pratiques à visée agroécologique, ou de les aider à maintenir des pratiques vertueuses qui tendent à disparaître.

Il nous apparaît important de réaliser un focus sur ce sujet avec le démarrage, cette année, de la nouvelle programmation.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

ACTUALITES

RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES QUALITATIFS DES COPILS

Suite aux comités de pilotage des trois sites Natura 2000 qui se sont tenus fin 2022, il est apparu intéressant d'envoyer un questionnaire de satisfaction à l'ensemble des réseaux de chacun d'entre eux afin de permettre aux chargées de mission d'adapter au mieux ces réunions.



Comité de pilotage du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » le 8 décembre 2022 à Saint-Symphorien-sous-Chornérac

La majorité des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont renseigné avoir une bonne connaissance de Natura 2000 et des trois sites en gestion.

Lors des réunions, le contenu (présentations, intervenants, durée) apparaît satisfaisant même si davantage d'intervenants seraient appréciés par quelques répondants.

Concernant le taux de participation, il est intéressant pour les prochains comités de pilotage, de comprendre la raison des absences. Quelques pistes ont été rapportées : conflit d'agenda, lieu, réunion qui se déroule en semaine sur des horaires de journée.

D'une manière globale, il est important de faire évoluer régulièrement ces instances en recueillant l'avis du réseau. Ces moments d'échanges sont essentiels pour garantir la bonne gestion des trois sites Natura 2000. L'objectif est donc de mobiliser un maximum de participant(e)s.

Si vous ne l'avez pas encore fait, il est temps de nous faire parvenir vos remarques et vos avis en répondant au(x) petit(s) questionnaire(s) qui vous concerne(nt) :

[Rompon, Ouvèze, Payre](#)
[Milieux alluviaux du Rhône aval](#)
[Printegarde](#)

UNE ÉTUDE SUR L'ÉVOLUTION DES MILIEUX NATURELS PAR PHOTOS AÉRIENNES

Les sites Natura 2000 "Milieux alluviaux du Rhône aval" et "Printegarde" présentent des enjeux forts à l'échelle de la moyenne vallée du Rhône, avec la présence de milieux naturels et d'espèces parfois à l'état relictuel. Dans les dernières décennies, de nombreux facteurs humains ont conduit à la modification de paysages et des milieux naturels : le changement des pratiques agricoles, l'aménagement touristique du territoire, le réchauffement climatique ou encore la coupe de bois dans les forêts alluviales, sont largement observés dans la vallée.



Exemple d'évolution de milieu sur une carrière de la commune de Donzère après exploitation entre 2006 (photo de gauche) et 2020 (photo de droite)

En 2022, une étude visant à analyser l'évolution des milieux naturels par photo interprétation a été réalisée sur les deux sites. La photo interprétation est une méthode qui s'appuie sur des photos aériennes pour cartographier des éléments dans le paysage. Dans cette étude les photos aériennes prises en 2006 et en 2020 ont servi de support pour localiser les secteurs où les milieux ont changé de nature et pour quantifier les surfaces touchées.

Globalement sur les 4 463ha que représentent les deux sites Natura 2000, 700ha soit 15% de la surface ont évolué entre 2006 et 2020. Pour beaucoup, ces évolutions sont naturelles ou liées à des changements de pratiques agricoles. Des aménagements humains comme l'installation de carrières sont aussi à l'origine de modification des milieux.

L'ensemble des résultats de cette étude pour les deux sites Natura 2000 sont consultables sur la [note de synthèse](#).

ACTUALITES

LES BILANS D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022

Les trois sites Natura 2000 font l'objet d'un bilan d'activité annuel. Si vous souhaitez prendre connaissance de ce qui s'est passé sur chacun d'entre eux au cours de l'année 2022, cliquez sur les liens ci-dessous :

- [Bilan d'activités de « Rompon, Ouvèze, Payre »](#)
- [Bilan d'activités de « Printegarde »](#)
- [Bilan d'activités de « Milieux alluviaux du Rhône aval »](#)

FOCUS SUR LES ESPECES

LES OISEAUX HIVERNANTS SUR PRINTEGARDE



Oiseaux en hivernage sur le site de Printegarde

« Printegarde » a été désigné en tant que site Natura 2000 pour son importance pour les espèces d'oiseaux à différents moments de l'année. En effet, ce site se situe sur l'un des principaux axes de migration des oiseaux qu'est la vallée du Rhône. En hiver, c'est une quarantaine d'espèces d'oiseaux d'eau qui s'arrêtent sur le site de « Printegarde » pour venir hiverner. Il est alors possible d'observer des canards (comme le canard colvert ou le canard chipeau), des échassiers (comme les aigrettes ou le petit chevalier guignette), des goélands et des mouettes, des Grands cormorans...

Dans les années 1990, certaines de ces espèces étaient rénombrées en plusieurs centaines d'individus. Aujourd'hui ces effectifs sont en large baisse. Une des explications viendrait du changement climatique. Les hivers sont plus doux et les oiseaux migrateurs descendent moins au sud qu'avant, modifiant ainsi les aires d'hivernage. Chez certaines espèces, le changement climatique a bouleversé les voies migratoires voire même décalé les dates de départ et de retour des migrateurs.

Le site de « Printegarde » conserve une valeur ornithologique rare sur le Rhône de par la mosaïque de milieux aquatiques qu'il présente. Ce lieu mérite donc une attention particulière pour préserver la quiétude des espèces migratrices, hivernantes et lors de la période de reproduction.

L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES : UNE ESPÈCE MENACÉE



L'écrevisse à pattes blanches est une espèce protégée et notamment au titre de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.

Elle peuple préférentiellement les eaux froides, non polluées, claires et vives, torrents et ruisseaux.

Elle est malheureusement en déclin ces dernières années sur les cours d'eau du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » et au-delà. Un virus létal transmis par l'écrevisse américaine et transporté par les humains d'un cours d'eau à un autre en est une des raisons principales. Il existe toutefois encore quelques populations fragiles dans le Mézayon. Un comité technique a été créé par la Fédération de pêche de l'Ardeche en 2022 pour mettre en place des actions de préservation cohérentes sur le territoire.



Protocole de décontamination et d'hygiène

Méthode de décontamination préconisée après toute activité dans l'eau pour éviter la dissémination d'agents pathogènes et d'espèces allochtones dans les milieux aquatiques



QUE FAIRE ?	COMMENT ?	SUR QUOI ?
1 - LAVAGE	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rincer à l'eau de la rivière de la station ❖ Brosser, notamment les matériaux avec des aspérités ❖ Eliminer les résidus de terre, mucus, algues, etc. ❖ Laver les bateaux et remorques en station de lavage (aussi souvent que possible) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tout matériel en contact avec l'eau : Matériel de pêche Matériel individuel (gants, waders...) Matériel de mesures topographiques (mires, trépieds de niveaux) Bateaux et remorques
2 - DESINFECTION	<p><i>Préparations, dosages et précautions d'emploi des produits au verso de cette fiche</i></p> <p>A. Virkon® : - Brumiser la solution en évitant le ruissellement - Laisser agir 15 min</p> <p>B. Javel : - Bien mélanger, laisser tremper au moins 15 min Pulvérisation possible</p> <p>C. Alcool à 70° : - Frotter le petit matériel à l'aide d'un essuie-tout imbibé</p>	<p>A. Matériel individuel : Waders / bottes/ cuissardes / gants... Matériel de pêche : Icthyomètres, bacs, viviers, seaux, épaisseurs, tables de biométrie, balances (si étanches)... Autre matériel : Mires, trépieds de niveaux, décimètres...</p> <p>B. Filets-barrage, filets de pêche (plans d'eau), tout matériel (attention à la détérioration des tissus)</p> <p>C. Petit matériel métallique : pinces, scalpels, matériel de scalimétrie... Matériel électronique : sondes, balances...</p>
3 - RINCAGE	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rincer le produit désinfectant en dehors du milieu aquatique et avant l'opération 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tout matériel désinfecté. Rincer à l'aide d'un seau, tuyau d'arrosage...
4 - SECHAGE (Si possible)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Laisser sécher en plein soleil le plus longtemps possible (propriété de désinfection des UV solaires) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tout matériel

V 2015-1.0

1/2

Afin de contribuer à la protection de cette espèce, il est important de respecter le protocole de décontamination et d'hygiène expliqué dans la figure ci-dessus.

DES PRATIQUES VERTUEUSES POUR LA BIODIVERSITÉ

DES PELOUSES NATURELLES PRÉSERVÉES PAR LE PÂTURAGE



Pâturage de moutons sur le plateau de Rompon

L'exemple du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » permet de comprendre quels sont les bénéfices du pâturage ovins (par les moutons) sur le plateau de Rompon.

Les milieux naturels ouverts (pelouses sèches et prairies) présentent un enjeu de conservation fort. Ils abritent une flore et une faune d'importance patrimoniale avec entre autres, les orchidées, les reptiles ou encore les papillons.

La pratique du pâturage remonte à plusieurs millénaires et présente de nombreux avantages. En effet les pelouses sèches ne sont en fait pas si naturelles que cela... puisque façonnées par l'Homme depuis le moyen-âge grâce aux animaux d'élevage ! Souvent protégées, ces milieux ont tendance à se « refermer » : comme tout milieu naturel, sans entretien elles vont rapidement se transformer en forêt. Certaines plantes et espèces animales, exclusivement présentes sur ces milieux à caractère calcaire vont alors disparaître. En se nourrissant des arbustes, les moutons vont ainsi contribuer à laisser ces milieux ouverts et maintenir leur biodiversité.

Afin d'aider les agriculteurs à entretenir des pratiques vertueuses pour la biodiversité, plusieurs outils leur sont proposés. Parmi eux, il existe les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC). Les agriculteurs peuvent souscrire volontairement à des engagements pour une durée de cinq ans. Une aide financière leur est allouée pour encourager dans le maintien ou le changement de pratiques en faveur de la biodiversité.

Voir la version en ligne



Juin 2023

Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »

« Printegarde »

« Milieux alluviaux du Rhône aval »



Christophe Vignal



Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette cinquième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage.

La période printanière, déjà bien entamée, est un moment essentiel où les espèces faunistiques et floristiques se développent. Un suivi régulier sur le terrain est mené notamment pour les oiseaux et les libellules qui sont de bons indicateurs de l'état de la biodiversité.

Cette période est aussi marquée par les animations de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public avec notamment la fête de la nature.

Cette lettre se terminera par une rubrique dédiée aux énergies renouvelables qui sont une des solutions afin de consommer de manière plus sobre. Leur déploiement est l'un des moyens pour atteindre la neutralité carbone. C'est aussi une solution pour garantir notre approvisionnement en énergie et réduire notre dépendance aux importations. Toutefois, il est important de réfléchir à une implantation adaptée aux besoins de la biodiversité qui peut être affectée par ces nouvelles technologies.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Actualités

La place des élus dans la politique Natura 2000, retour sur un webinaire

The slide features a central graphic of a stylized green leaf with a blue stem, set against a light blue circular background. To the right of the leaf is a blue circular logo with the text 'COORDINATION INTER-RÉSEAUX NATURA 2000'. The main text on the slide reads: 'WEBINAIRE La place des élus dans la politique Natura 2000 Session n°1 Jeudi 25 mai 2023'. Below this, it says 'Le webinaire va bientôt commencer ! En attendant, nous vous remercions de : - Couper vos micros - Utiliser l'outil de discussion pour poser vos questions'. At the bottom, it states 'Pour rappel, ce webinaire est enregistré'. Logos for 'Soutenu par : France - Région Auvergne-Rhône-Alpes Biodiversité Française', 'En partenariat avec : OFB Office Français de la Biodiversité', and 'NATURA 2000' are visible at the bottom of the slide.

La mission inter-réseaux Natura 2000, fédérée au niveau national, a pour objectif de mettre en valeur les besoins liés aux questions de gouvernance locale, de portage par les élus ou d'ancrage dans les territoires.

Elle organise en 2023 deux webinaires sur ces questions en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité. Ils s'adressent aux présidents de comité de pilotage et élus concernés par la politique Natura 2000 (élus des régions, maires de communes situées dans un site Natura 2000...).

Le thème de la session 1 portait sur « La politique Natura 2000 et le rôle de président de comité de pilotage ». Ce premier webinaire a permis aux élus de mieux comprendre le fonctionnement du dispositif et d'échanger, sur la base de retours d'expérience, sur leur rôle à jouer en tant que Présidents de comité de pilotage.

Yann Vivat, maire de Rompon, a témoigné au cours de cette session en tant que Président de comité de pilotage du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre ». Il a mis l'accent sur le rôle de l'animateur Natura 2000 qui est essentiel pour accompagner les élus dans leurs prises de décision liées aux enjeux de la biodiversité.

Rencontre des élus de la mairie de Le Pouzin



Les deux chargées de mission Natura 2000 sont intervenues, le 24 avril dernier, auprès des élu(e)s de la commune de Le Pouzin, structure animatrice de trois sites Natura 2000. Lors de cette rencontre, une synthèse des actions menées en 2022 sur les trois sites a été présentée. Deux points d'actualité ont été ensuite développés pour sensibiliser les élus sur deux thématiques : l'implantation de panneaux photovoltaïques en milieu naturel et l'expansion de l'exploitation de la carrière Delmonico-Dorel au Pouzin. Ces échanges sont des moments privilégiés pour apporter des connaissances aux élu(e)s sur le patrimoine naturel de leur commune afin de les responsabiliser face à sa préservation.

Journée des animateurs/rices Natura 2000 de Drôme Ardèche



Le 2 mars dernier, les animateur/rices Natura 2000 des départements de la Drôme et de l'Ardèche se sont réunis au Pouzin. Ces réunions annuelles sont l'occasion de créer une dynamique d'action, en collaborant sur des projets communs pour mettre en valeur sur le territoire le réseau de sites Natura 2000. Par exemple, ces actions peuvent concerner le volet communication au travers de développement d'outils de sensibilisation, ou encore le suivi d'espèces animales et végétales sur plusieurs sites. Ces journées sont aussi la clé du succès pour garder une cohésion et une cohérence en ce qui concerne la gestion des sites Natura 2000 en profitant des compétences et des retours d'expérience de chacun(e)s.

Focus sur une espèce

Le Blongios nain, un petit héron méconnu



Crédit photo : Denis Attinault (www.oiseaux.net)

Le Blongios nain est plus petit héron d'Europe. Elle est l'espèce phare du site Natura 2000 de Printegarde. En France, l'espèce est considérée comme « presque menacée » avec une estimation de 500 à 830 couples contre 2000 couples dans les années 70. La cause majeure de sa disparition dans notre pays est la régression des milieux humides par assèchement ou encore la mise en culture des zones humides. En effet, le Blongios fréquente les roselières (végétation aquatique de la famille des roseaux) en bordure des cours d'eau, des étangs ou des gravières. Comme tous les hérons, il se nourrit principalement de petits poissons, d'insectes, d'amphibiens et de mollusques. Après un hivernage au sud du Sahara, le Blongios revient en France dès la fin avril. C'est à ce moment-là que le suivi de cette espèce débute sur le site de Printegarde. L'objectif est d'estimer le nombre de couples nicheurs et surtout de localiser les nichées potentielles afin d'assurer une gestion adaptée de l'espèce sur le site.

Communication

Animations de sensibilisation



Animation de la fête de la nature sur le plateau de Rompon avec la LPO

Ce printemps 2023 a également été rythmé par des animations grand public et scolaires.

Les deux chargées de mission ont accompagné le groupe local de la LPO Val de Drôme et de Nyons sur une sortie à Printegarde le 19 mars. Plus de 40 participants étaient présents. C'était l'occasion pour les animatrices de rencontrer des naturalistes chevronnés et d'échanger sur les observations d'oiseaux pour mieux comprendre le fonctionnement du site.

A l'occasion de la fête de la nature, une sortie sur le plateau de Rompon a été organisée en lien avec la LPO le 27 mai. L'objectif était de faire découvrir les richesses naturelles de ce secteur et plus précisément les reptiles, espèces animales souvent mal connues. Les participants se sont montrés très intéressés et ont pu mieux comprendre le rôle de ces animaux dans l'environnement naturel.

Les animatrices sont également intervenues auprès des scolaires :

- Le 20 mars dernier à une sortie scolaire organisée par la LPO pour présenter le réseau Natura 2000, le site de Printegarde, son importance pour les oiseaux et le rôle de l'animatrice en lien avec les différents acteurs et usagers du territoire,

- Le 4 mai dernier à l'école primaire privée de Chomérac avec l'animateur nature de la Fédération des Chasseurs de l'Ardèche. L'objectif de cette animation commune était de présenter aux enfants la biodiversité qui les entoure avec une sortie du côté de la grotte de Tourange. Deux autres animations avec la Fédération de Chasse de l'Ardèche auront lieu en juillet auprès des centres de loisirs de La Voulte-sur-Rhône et de Le Pouzin.

Concilier les besoins humains et la préservation de la biodiversité

Le développement des énergies renouvelables en milieu naturel



Crédit photo : Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine

Le développement des énergies renouvelables est envisagé comme une des solutions pour limiter les rejets de gaz à effet de serre aggravant le changement climatique et menaçant la biodiversité et l'espèce humaine.

Toutefois, afin d'avoir une vision plus complète des alternatives énergétiques qui s'offrent à nous, il reste nécessaire d'évaluer les impacts de ces nouvelles technologies sur la biodiversité, notamment dans l'optique de leur déploiement à large échelle.

Aujourd'hui, une des cinq causes de perte de biodiversité est le changement de la nature des sols. Les parcs photovoltaïques sont un exemple de perte de naturalité d'un milieu, ce qui peut avoir plusieurs effets. Qui dit changement dans le sol dit changement de végétation, donc des peuplements d'insectes et ainsi de la présence de leurs prédateurs (oiseaux, chauve-souris...). La modification du milieu par « encombrement » des prairies peut aussi avoir des conséquences directes sur les voies de circulation des espèces animales, la ressource alimentaire des herbivores comme des carnivores, ou encore sur la construction de nids chez certains oiseaux. D'autres espèces sont au contraire attirées par les panneaux qui, à leur surface, ressemblent à une étendue d'eau. Des insectes aquatiques comme les libellules peuvent alors venir pondre sur les panneaux vouant à échec la reproduction. Les oiseaux ou chauve-souris chassant les insectes à la surface de l'eau peuvent aussi se heurter aux panneaux.

Un cadre réglementaire stricte existe mais il est aussi primordial de prévenir les effets des centrales photovoltaïques sur la biodiversité, et de bien considérer les enjeux naturels afin d'adapter l'aménagement des parcs pour que la réimplantation de la faune et la flore sauvage y soit favorisée.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET - a.cocquelet@lepouzin.fr

Où à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

<http://romponouvezepayre.n2000.fr/>

<http://printegarde.n2000.fr/>

<http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P.6

07250 LE POUZIN

Tél : 04 75 63 81 48





Décembre 2023
Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
« Printegarde »
« Milieux alluviaux du Rhône aval »



Christophe Vignal



Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette sixième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage. Cette dernière de l'année est l'occasion de vous annoncer que nous poursuivons nos missions pour l'année 2024, avant un changement de structure animatrice au 1er janvier 2025.

Cette fin d'année a été riche en événements et animations. Nos chargées de mission Natura 2000 se sont impliquées sur des sujets d'actualité tels que les influences des parcs photovoltaïques au sol sur les chauves-souris ou bien la nature dans nos villes de demain. Ce dernier sujet a fait l'objet d'une conférence organisée par la mairie du Pouzin en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche en novembre.

Des animations grand public et scolaires ont aussi marqué cette période. La communication est un outil essentiel pour sensibiliser le plus largement possible.

C'est sans oublier le suivi des espèces. Cette année un inventaire complet des libellules a été réalisé sur le site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre".

Enfin, cette infolettre se clôturera par un article concernant les espèces exotiques envahissantes qui constituent une menace pour environ un tiers des espèces terrestres. Des solutions existent notamment face au changement climatique.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture ainsi que de très belles fêtes de fin d'année.

Actualités

La Région Auvergne Rhône-Alpes réorganise la gestion des espaces Natura 2000



L'Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui compte le plus de zones Natura 2000 avec 261 sites qui représentent 13 % de son territoire. Ces sites étaient jusqu'à présent portés par l'État et les collectivités locales et étaient pilotés par 87 structures.

Dans le cadre de la loi 3DS qui lui a confié la gestion des zones Natura 2000, la Région AURA a décidé de refondre le système existant depuis 30 ans. Elle a pour cela fait le choix de redéfinir les objectifs de travail afin d'assurer cette nouvelle responsabilité dans le domaine de la biodiversité.

De nombreux sites Natura 2000 vont changer de structure animatrice. La gestion des trois sites portés par la mairie du Pouzin sera confiée au Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, antenne Drôme-Ardèche à partir du 1er janvier 2025.

Séminaire Photovoltaïque et Chiroptères



Une étude réalisée par la Ligue de Protection des Oiseaux AURA - délégation Drôme-Ardèche a été lancée en 2022 pour améliorer les connaissances sur l'activité des chauves-souris au sein et aux alentours des parcs photovoltaïques au sol. Cette étude scientifique à l'initiative de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) a aussi été pilotée par le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Office Français de la Biodiversité.

Un séminaire s'est tenu en septembre dernier rassemblant 300 personnes pour présenter les résultats. Les premiers résultats de cette étude ont mis en avant que l'activité des chauves-souris est altérée par la présence de parcs photovoltaïques. Il est essentiel de construire un socle commun de compréhension sur cet épineux sujet qu'est la conciliation entre préservation de la biodiversité et la transition énergétique.

Pour (re)voir les conférences, [CLIQUEZ ICI](#)

Pour (re)découvrir le projet et les ateliers du 12/09 après-midi, [CLIQUEZ ICI](#)

A lire : [l'article scientifique issu de ce projet](#)

Réunion du réseau des animateurs Natura 2000 de Drôme-Ardèche



Après une réunion en début d'année pour échanger sur des actions communes en réseau, les animatrices-eurs Natura 2000 drômois et ardéchois se sont retrouvés en novembre pour une visite de terrain sur le site "Les massifs de Crussol, Soyons et Cornas Chateaubourg".

Sur les massifs de Crussol et de Soyons, deux sentiers d'interprétation à destination des familles ont vu le jour pour partir à la découverte de la richesse géologique et du patrimoine naturel de ces lieux. Fabien Cayrat, animateur du site à la communauté de communes de Crussol, nous a présenté le fruit de ce travail en lien avec le bureau d'étude *Cairn interprétation*. Cette demi-journée a été l'occasion de partager les retours d'expérience en matière de sensibilisation au sein du réseau.

Sensibilisation

Animations scolaires lire et faire lire



Cet automne, les chargées de mission Natura 2000 ont été associées à plusieurs journées d'animations scolaires en lien avec l'association Lire et faire lire de l'Ardèche. Cela a été l'occasion de partager avec plusieurs classes de différentes écoles primaires des connaissances sur la nature et notamment les chants d'oiseaux. Ces moments de sensibilisation sous forme de jeux sont essentiels pour faire comprendre aux plus jeunes l'importance de la protection de la biodiversité. C'est la deuxième année que Natura 2000 est associé à ces journées scolaires.

La nature dans nos villes de demain : conférence à la médiathèque de Privas, en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche



Une soirée conférence sur la thématique de la nature dans les villes de demain a été organisée par les animatrices en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche ([contact ici](#)) le 30 novembre. C'est à la médiathèque de Privas qu'une trentaine de participants sont venus découvrir nos colocataires sauvages. Ces espèces animales et végétales se sont adaptées à nos bâtis et à nos aménagements urbains. Si elles passent souvent inaperçues, il est toutefois important de les préserver et de rendre la cohabitation la plus agréable et la plus favorable possible. Le service des espaces verts de la commune de Le Pouzin est également intervenu pour présenter les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité dans la ville avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des pouzinois plaisant.

[Retrouvez les informations clés ici](#)

Mieux connaître le territoire

Résultats d'une étude sur les libellules
sur le site Natura 2000 'Rompon, Ouvèze, Payre'



Cette année, le site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre" a fait l'objet d'un suivi spécifique sur les libellules. Un prestataire indépendant, Guillaume Aubin, a été missionné pour mener cette étude sur l'ensemble des cours d'eau du site. Aucun suivi exhaustif n'avait été réalisé jusque là. Les résultats étaient très attendus !

Il est important de rappeler que les libellules sont de bonnes lanceuses d'alerte quant à la qualité de l'eau. Quand leurs populations se réduisent ou disparaissent d'une rivière, c'est qu'il y a un problème sanitaire. Il est donc essentiel de pouvoir suivre les populations de libellules sur le territoire.

Quarante-deux espèces ont été inventoriées sur les différents milieux aquatiques du site. Notamment, une espèce protégée à l'échelle européenne s'avère très présente. Il s'agit de la Cordulie à corps fin. Cette espèce est facilement reconnaissable à ses yeux vert brillant et à l'alignement de marques jaunes contrastant avec le vert métallique desur son abdomen. Elle vit aux abords des eaux courantes (notamment dans les parties calmes des grandes rivières), parfois en eau stagnante (mares, étangs, lacs, anciennes gravières), en-dessous de 800 m d'altitude. La présence d'une lisière arborée lui est nécessaire car ses larves vivent dans les débris végétaux s'accumulant entre les racines d'arbres immergées.

L'étude met en avant des préconisations afin de faire face aux différentes menaces identifiées (pollution, réchauffement climatique, espèces exotiques envahissantes, etc...).

Pour en savoir plus: [CLIQUEZ ICI](#)

La préservation de la biodiversité, gage d'une bonne qualité de vie

Les espèces exotiques envahissantes, une menace pour nos espèces végétales locales !

Mais alors, que planter ?



Les espèces exotiques envahissantes (EEE) désignent certains animaux ou végétaux introduits par l'Homme, de manière volontaire ou fortuite, et qui prennent la place d'autres espèces dites autochtones ou locales.

Ces espèces exotiques envahissantes constituent une réelle menace pour environ un tiers des espèces terrestres et contribuent à 60 % des extinctions connues à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne les plantes, l'ornementation de nos espaces publics et des jardins privés sont une des causes d'introduction de ces espèces. Afin d'éviter la propagation dans les milieux naturels, il est important de regarder l'origine géographique des espèces à planter.

S'ajoute à cela le changement climatique et la hausse globale des températures en France. Les espèces locales dites rustiques, plus résistantes, sont à privilégier : érable champêtre, chêne pubescent, genévrier commun, prunelier, cornouiller sanguin, etc.... Il est aussi conseillé de diversifier les essences dans un même massif.

Par ailleurs, la plantation d'essences locales se montrent bien mieux adaptées aux espèces animales en terme de ressource alimentaire, de lieu de construction du nid, ou d'abris pour les oiseaux, les mammifères ou les insectes. Par exemple, les haies champêtres jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des écosystèmes.

D'une manière générale, il est aujourd'hui primordial de bien se renseigner avant de planter de nouvelles espèces végétales.

Mais comment choisir et où se fournir ? La marque **Végétal Local** permet de se procurer ces espèces. C'est un label de traçabilité des végétaux sauvages et locaux. Ils ont été collectés en milieu naturel, n'ont pas subi de transformation par l'Homme et sont naturellement présents dans la région d'origine considérée.

Pour en savoir plus: [CLIQUEZ ICI](#)

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET - a.cocquelet@lepouzin.fr

Ou à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

<http://romponouvezepayre.n2000.fr/>

<http://printegarde.n2000.fr/>

<http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P6

07250 LE POUZIN

Tél : 04 75 63 81 48

